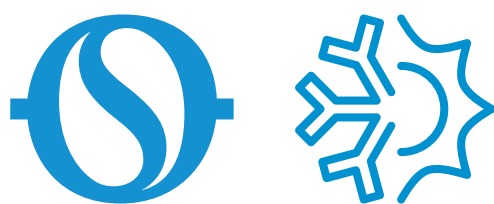




SOCIÉTÉ
ITALIENNE
DEPUIS 1956

CLIMATISATION

Catalogue 2023



Olimpia Splendid. Home of Comfort

La maison doit être synonyme de confort : une équation simple que nous nous engageons à assurer, en toute saison et dans tous les pays du monde, en proposant des solutions innovantes, sûres, durables et hautement esthétiques.

Parlons de nous

Olimpia Splendid est une société italienne qui conçoit, fabrique et commercialise des produits de climatisation, de chauffage et de traitement de l'air depuis 1956. **Home of Comfort** décrit notre engagement dans la création de produits innovants et respectueux de l'environnement, avec un design Made in Italy unique. Notre objectif est de satisfaire, à tout moment de l'année, les besoins de nos clients dans le monde entier. **Comfort at Home** en est le résultat.

Entreprise italienne depuis 1956

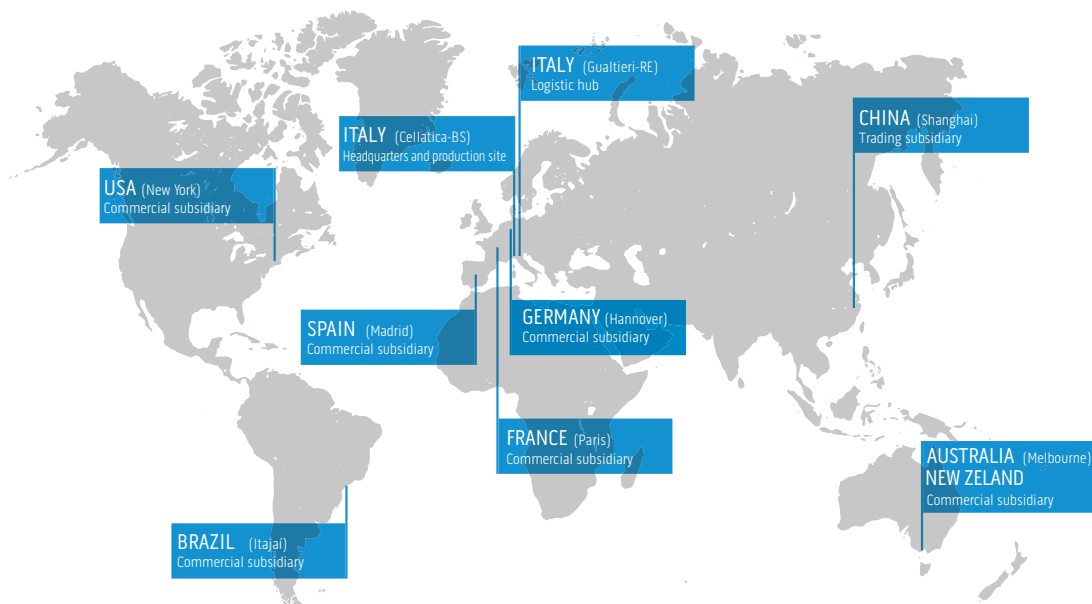
Chaque produit Olimpia Splendid est créé au siège de Brescia. Le centre de R&D 100 % italien est le cœur de toutes les innovations l'esprit qui étudie, teste et affine chaque projet.

À l'aide de logiciels de modélisation de pointe et de laboratoires d'essais internes, équipés d'imprimantes 3D, de chambres de calorimétrie, de chambres anéchoïques et de chambres d'essais à long terme, notre équipe d'ingénieurs et de concepteurs suit le développement des solutions Olimpia Splendid, en allant au-delà des réglementations et des normes, afin de toujours garantir les meilleures performances tout au long du cycle de vie du produit.

Une marque internationale

Olimpia Splendid est un groupe à vocation internationale. Nous voulons, par une présence directe sur les marchés, être toujours plus proches des besoins de nos clients.

La dimension internationale d'Olimpia Splendid est représentée par les bureaux de ses 7 succursales de vente à l'étranger, ainsi que par son vaste réseau de distributeurs couvrant plus de 50 pays dans le monde. Les exportations, qui représentent déjà 50 % du chiffre d'affaires total du groupe, sont une composante des revenus en constante augmentation.



Objectif 2040 : neutralité carbone

En raison du changement climatique en cours, la demande de solutions pour la climatisation des habitations augmente rapidement, et les entreprises manufacturières révolutionnent leurs technologies et leurs processus pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins de l'habitat moderne tout en respectant l'environnement. En tant que marque du confort domestique, nous avons défini les piliers de notre plan de développement durable et pris l'engagement officiel de réduire de moitié l'empreinte carbone de Olimpia Splendid d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040, soit 10 ans avant le Green Deal européen. Un objectif important, que nous atteindrons en prenant soin de notre climat domestique, ainsi que de celui de la planète.

Technology

Nos systèmes de climatisation sont des pompes à chaleur, la technologie la plus efficace sur le marché actuel. Entièrement électriques, elles créent le confort adéquat en toute saison, en optimisant la consommation et en exploitant les sources renouvelables. **Pour un climat idéal à la maison et sur la planète.**

Factory

Notre usine de production à Franciacorta est alimentée par 50 % d'énergie autoproduite et est très efficace. D'ici 2021, nous aurons réduit l'intensité de notre consommation d'énergie et augmenté notre production. **Il est possible de produire davantage tout en respectant l'environnement.**

People

Dans notre entreprise, chaque objectif est partagé et le chemin vers la neutralité carbone voit la participation active et proactive de toutes les ressources internes. **Contribuer à la construction d'un avenir meilleur fait partie de notre mission.**

Lifecycle

Nous analysons l'empreinte environnementale des produits, sélectionnons les réfrigérants ayant le plus faible impact sur l'effet de serre, utilisons des matériaux facilement recyclables et développons des solutions pour prolonger la durée de vie des produits. **Notre engagement en faveur de l'environnement ne s'arrête jamais.**



SERVICES EN LIGNE

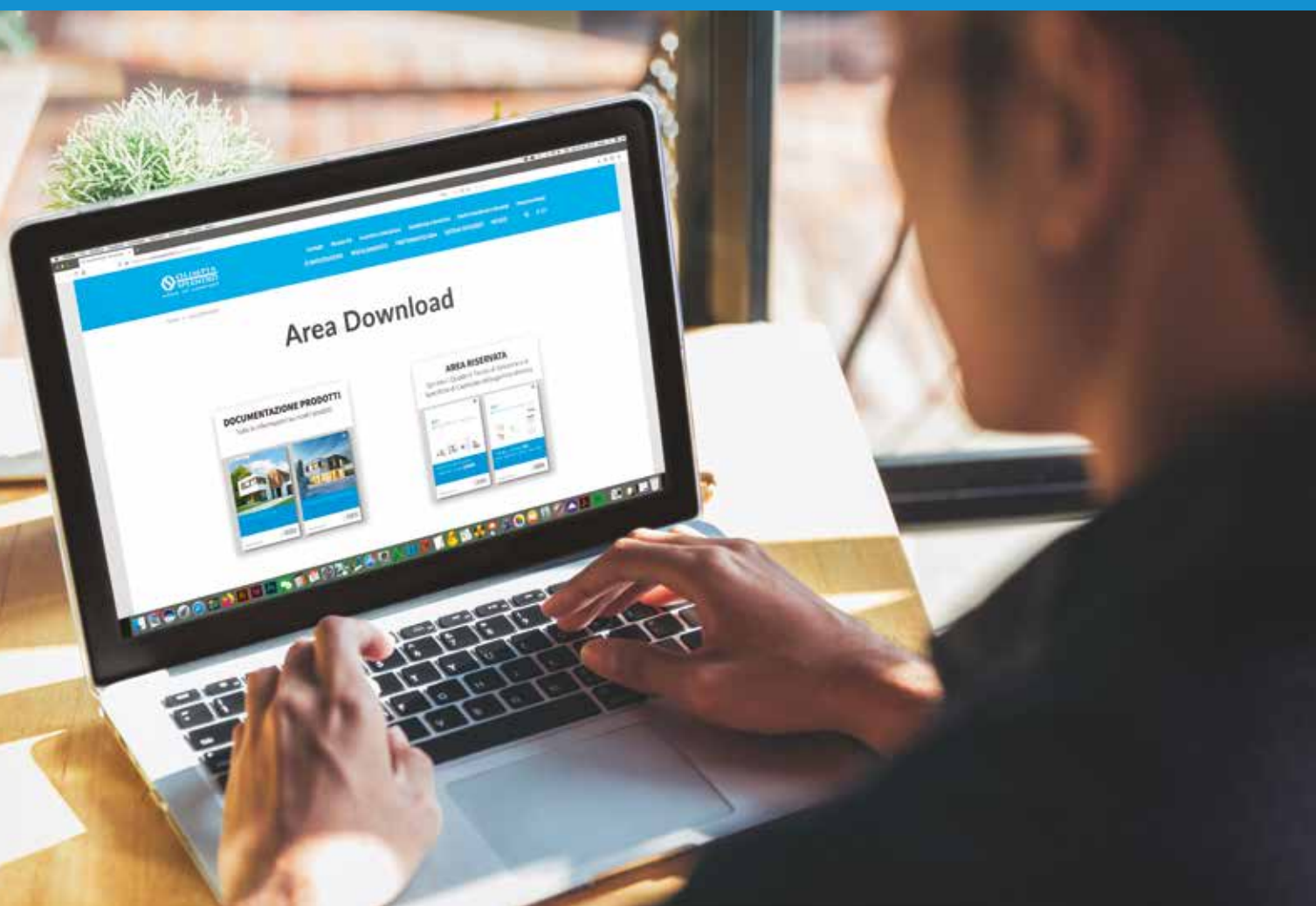
Documentation

Dans l'espace téléchargement du site Web www.olimpiasplendid.fr, vous pouvez trouver toute la documentation nécessaire à l'installation et à l'utilisation de nos appareils. Vous y trouverez les étiquettes énergétiques, les gabarits, les manuels d'utilisation et d'installation et le catalogue produit.



Service client

08 05 280 102



7 CLIMATISEURS MOBILES

12	DOLCECLIMA COMPACT 8 MWB
13	DOLCECLIMA COMPACT 9 MWG
14	DOLCECLIMA COMPACT 10 MBB
15	DOLCECLIMA SILENT 10
16	DOLCECLIMA SILENT 12
17	DOLCECLIMA 12 HP
18	DOLCECLIMA BREZZA 9 EQ
19	DOLCECLIMA BREZZA 10 HP
20	DOLCECLIMA BREZZA 14 HP
21	DOLCECLIMA AIR PRO A++
22	DOLCECLIMA AIR PRO 13
23	DOLCECLIMA AIR PRO 14 HP
24	DOLCECLIMA EASY 10

31 UNICO

38	UNICO AIR
39	UNICO ART
43	UNICO TWIN
44	UNICO EASY
45	UNICO R

51 CLIMATISEURS FIXES

55	PHENIX E
56	ALYAS PRO E
57	MYSTRAL E
58	ARYAL S1 E
59	ARYAL E MULTISPLIT

65 RAFRAICHISSEUR D'AIR

67	PELER 4D
68	PELER 6C
69	PELER 10 WIFI
70	PELER 20
71	PELER TOWER

INDEX ALPHABÉTIQUE

ALYAS PRO E	56	PELER 10 WIFI	69
ARYAL E MULTISPLIT	59	PELER 20	70
ARYAL S1 E	58	PELER 4D	67
		PELER 6C	68
DOLCECLIMA 12 HP	17	PELER TOWER	71
DOLCECLIMA AIR PRO 13	22		
DOLCECLIMA AIR PRO 14 HP	23	PHENIX E	55
DOLCECLIMA AIR PRO A++	21		
DOLCECLIMA BREZZA 10 HP	19	UNICO AIR	38
DOLCECLIMA BREZZA 14 HP	20	UNICO ART	39
DOLCECLIMA BREZZA 9 EQ	18	UNICO EASY	44
DOLCECLIMA COMPACT 10 MBB	14	UNICO R	45
DOLCECLIMA COMPACT 8 MWB	12	UNICO TWIN	43
DOLCECLIMA COMPACT 9 MWG	13		
DOLCECLIMA EASY 10	24		
DOLCECLIMA SILENT 10	15		
DOLCECLIMA SILENT 12	16		
MYSTRAL E	57		





CLIMATISEURS MOBILES

Design italien et technologie
pour la climatisation qui vous
suit partout



Technologie et conception pour une climatisation que vous pouvez emporter avec vous

Esthétiques diversifiées, dessinées en Italie pour s'intégrer avec harmonie dans tous les styles d'intérieur. Et une technologie à haut rendement, pour un confort qui optimise les consommations

Derrière chaque dessin, une signature italienne

Les climatiseurs mobiles Dolceclima se distinguent grâce à leur style italien incomparable. Sebastiano Ercoli, Alessandro Garlandini, Alessio Abdollahian ne sont que quelques-uns des noms qui se sont chargés de leur esthétique, en travaillant sur différentes formes, différents matériaux et différentes couleurs.

La gamme comprend des lignes douces au style rétro, mais aussi des formes épurées et rigoureuses ou encore des volumes extrêmement réduits ; des designs différents qui rendent possible l'intégration harmonieuse des dispositifs de confort dans les espaces de toutes les maisons.

Le confort à haut rendement

La réduction des consommations est un moteur de développement important de toute la gamme. Avec 2 modèles en classe énergétique A+ et le Dolceclima Air Pro A++, la ligne de climatiseurs mobiles d'Olimpia Splendid atteint une efficacité énergétique de classe supérieure et se positionne comme la proposition la plus complète pour un confort durable, pour l'homme et pour l'environnement. La réduction des consommations d'énergie se traduit en effet en une double économie : financière et de pollution de l'environnement.





Diffusion de l'air amplifiée et confort à chaque saison

La Blue Air Technology innovante d'Olimpia Splendid et les solutions en pompe à chaleur élèvent les standards de la catégorie, pour positionner le portable comme allié du bien-être intérieur toute l'année

Un flux d'air haut et profond

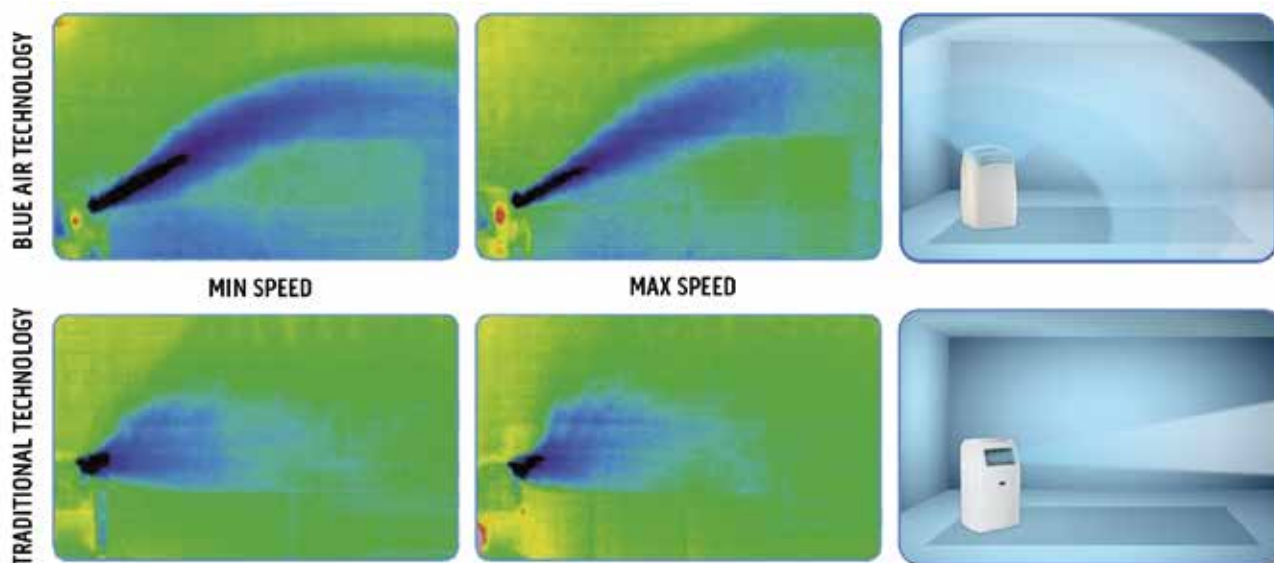
Pour obtenir le maximum de confort d'utilisation, les climatiseurs mobiles Dolceclima disposent de la Blue Air Technology : un système innovant de distribution d'air dans la pièce qui empêche l'air froid émis de toucher directement les occupants de la pièce.

Le flux d'air haut et profond (jusqu'à 4 mètres de hauteur et 3 d'amplitude) contribue en effet à distribuer plus uniformément l'air dans la pièce et à garantir une température plus uniforme.

Chauffage en pompe à chaleur

Après le travail important sur l'efficacité et sur le style italien, l'activité de recherche et développement d'Olimpia Splendid s'est focalisée sur la désaisonnalisation du produit.

Grâce à la technologie en pompe à chaleur - disponible sur 4 références - le climatiseur mobile peut lui-aussi devenir un allié du bien-être intérieur 365 jours par an, à emmener partout avec soi, à chaque saison.



Climatiseurs mobiles

	8	9	10	12	13	14
COMPACT	 DOLCECLIMA COMPACT 8 MWB (02373)	 DOLCECLIMA COMPACT 9 MWG (02376)	 DOLCECLIMA COMPACT 10 MBB (02378)			
SILENT			 DOLCECLIMA SILENT 10 WIFI (02140)	 DOLCECLIMA SILENT 12 A+ WIFI (02141)		
				 DOLCECLIMA 12 HP WIFI (02142)		
BREZZA		 DOLCECLIMA BREZZA 9 EQ WIFI (02259)	 DOLCECLIMA BREZZA 10 HP WIFI (02257)			 DOLCECLIMA BREZZA 14 HP WIFI (02258)
AIR PRO		 DOLCECLIMA AIRPRO A++ WIFI (02143)			 DOLCECLIMA AIRPRO 13 A+ WIFI (02027)	 DOLCECLIMA AIRPRO 14 HP WIFI (02029)
EASY			 DOLCECLIMA EASY 10 P (02058)			

 Climatiseurs avec Wi-Fi intégré

Classes d'efficacité énergétique en matière de refroidissement, en fonction des conditions limites de fonctionnement de chaque modèle.

Wi-Fi inclus sur 9 modèles

Aucune installation, simplicité maximale de configuration

Pour gérer le climatiseur depuis un Smartphone, 9 modèles de climatiseurs mobiles Dolceclima disposent de la connectivité wi-fi. Grâce à la connexion Wi-Fi (qui ne nécessite pas la configuration du routeur), il est possible de gérer le climatiseur également à distance, à l'extérieur de la maison, via le réseau 3G et 4G de votre smartphone.



OS Comfort

Compatible avec les modèles de la gamme Dolceclima Silent et Dolceclima Air Pro



OS Home

Compatible avec les modèles de la gamme Dolceclima Brezza



Caractéristiques de l'application

Disponible pour l'iPhone et l'iPad avec le système d'exploitation IOS et pour les smartphones et tablettes avec le système d'exploitation Android (indication de compatibilité disponible sur l'Apple Store et Google Play). Permet de gérer un ou plusieurs climatiseurs.

Fonction app

- Tous les modes peuvent être réglés : chauffage, refroidissement, déshumidification, ventilation seule
- Des fonctions spéciales peuvent également être définies : volet motorisé, minuterie hebdomadaire
- Affichage de la température ambiante



DOLCECLIMA COMPACT 8 MWB *Skyrunner*

8 000 BTU/h*, fonctionnalité maximale et design compact

Cod. 02373



TECHNOLOGIE COMPACTE

Encombrements réduits de 19%, par rapport à la gamme Dolceclima Compact précédente, sans renoncer au maximum de fonctionnalité.



COMMANDES NUMÉRIQUES

Panneau de dernière génération pour un contrôle précis de toutes les fonctions.



FOLLOW ME

La télécommande fait office de thermostat à distance, pour garantir un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.



ROUES PIVOTANTES

Il peut être facilement transporté et déplacé dans n'importe quelle direction, grâce à la rotation des roues à 360 degrés.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité de réfrigération : 2,1 kW**

Classe énergétique : **A**

Puissance sonore : **62 dB (A)**

Indice d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant : R290

Aucun bac : évacuation automatique des condensats

Filtre antipoussière à haute densité

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales et roues pratiques

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air inclus

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (2 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Auto : optimise la consommation d'énergie, en réglant le rafraîchissement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie pour plus de confort thermique.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA COMPACT 9 MWG

9 000 BTU/h*, fonctionnalité maximale et design compact

Cod. 02376



TECHNOLOGIE COMPACTE

Encombrements réduits de 19%, par rapport à la gamme Dolceclima Compact précédente, sans renoncer au maximum de fonctionnalité.



COMMANDES NUMÉRIQUES

Panneau de dernière génération pour un contrôle précis de toutes les fonctions.



FOLLOW ME

La télécommande fait office de thermostat à distance, pour garantir un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.



ROUES PIVOTANTES

Il peut être facilement transporté et déplacé dans n'importe quelle direction, grâce à la rotation des roues à 360 degrés.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité de réfrigération : 2,3 kW**

Classe énergétique : **A**

Puissance sonore : **63 dB (A)**

Indice d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant : R290

Aucun bac : évacuation automatique des condensats

Filtre antipoussière à haute densité

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales et roues pratiques

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air inclus

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (2 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Auto : optimise la consommation d'énergie, en réglant le rafraîchissement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie pour plus de confort thermique.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA COMPACT 10 MBB *Skyrunner*

10 000 BTU/h*, fonctionnalité maximale et design compact

Cod. 02378



TECHNOLOGIE COMPACTE

Encombrements réduits de 19%, par rapport à la gamme Dolceclima Compact précédente, sans renoncer au maximum de fonctionnalité.



COMMANDES NUMÉRIQUES

Panneau de dernière génération pour un contrôle précis de toutes les fonctions.



FOLLOW ME

La télécommande fait office de thermostat à distance, pour garantir un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.



ROUES PIVOTANTES

Il peut être facilement transporté et déplacé dans n'importe quelle direction, grâce à la rotation des roues à 360 degrés.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité de réfrigération : 2,6 kW**

Classe énergétique : **A**

Puissance sonore : **64 dB (A)**

Indice d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant : R290

Aucun bac : évacuation automatique des condensats

Filtre antipoussière à haute densité

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales et roues pratiques

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air inclus

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (2 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Auto : optimise la consommation d'énergie, en réglant le rafraîchissement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie pour plus de confort thermique.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA SILENT 10

10.000 BTU/h* de puissance et un confort supérieur

Cod. 02140



BLUE AIR TECHNOLOGY

Technologie innovante qui génère un jet d'air haut et profond, qui n'est pas directement dirigé sur les occupants, mais qui garantit une distribution parfaite de l'air dans la pièce.



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'application OS Comfort, vous pouvez gérer toutes les fonctions depuis votre smartphone, même lorsque vous n'êtes pas chez vous.



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.



FOLLOW ME

La télécommande fait office de thermostat à distance, pour garantir un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération : 2,6 kW**

Classe énergétique : **A**

Puissance sonore: **63 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 2.8**

Gaz réfrigérant: R290

Aucun bac: élimination automatique des condensats

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Auto : optimise la consommation énergétique, en régulant le rafraîchissement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep et Silent : augmente progressivement la température définie pour un plus grand confort.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA SILENT 12

12.000 BTU/h* de puissance classe A+

Cod. 02141



HAUTE EFFICACITÉ

Climatiseur classe A+ à la consommation d'énergie réduite de 11% (par rapport au Dolceclima Silent 12 P) pour un confort durable



BLUE AIR TECHNOLOGY

Technologie innovante qui génère un jet d'air haut et profond, qui n'est pas directement dirigé sur les occupants, mais qui garantit une distribution parfaite de l'air dans la pièce.



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'application OS Comfort, vous pouvez gérer toutes les fonctions depuis votre smartphone, même lorsque vous n'êtes pas chez vous



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 2,7 kW**

Classe énergétique : **A+**

Puissance sonore : **65 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 3,1**

Gaz réfrigérant: R290

Aucun bac : élimination automatique des condensats

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmateur 24h

Fonction Auto : optimise la consommation énergétique, en régulant le rafraîchissement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep et Silent : augmente progressivement la température définie pour un plus grand confort.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA 12 HP

12.000 BTU/h* de puissance. Également en pompe à chaleur

Cod. 02142



POMPE À CHALEUR

Climatiseur en pompe à chaleur. Grâce à cette fonction, il est possible de chauffer et de remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou de le renforcer.



BLUE AIR TECHNOLOGY

Technologie innovante qui génère un jet d'air haut et profond, qui n'est pas directement dirigé sur les occupants, mais qui garantit une distribution parfaite de l'air dans la pièce.



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'application OS Comfort, vous pouvez gérer toutes les fonctions depuis votre smartphone, même lorsque vous n'êtes pas chez vous.



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 2,7 kW**

Classe énergétique : **A** / **A+**

Puissance sonore : **64 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : 2,8**

Gaz réfrigérant: R290

Aucun bac : élimination automatique des condensats

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafrâchissement, chauffage, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Auto: régule le rafraîchissement en fonction de la température ambiante pour optimiser la consommation.

Fonction Sleep et Silent : pour un plus grand confort acoustique.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA BREZZA 9 EQ

9.000 BTU/h* de puissance avec le plus grand confort acoustique

Cod. 02259



EXTRA QUIET SYSTEM

Pour un confort total, seulement 58 dB(A) de puissance sonore : la plus faible de toute la gamme.



VOLET MOTORISÉ AVEC AUTO-SWING

Le flux d'air peut être facilement dirigé dans la pièce, grâce au volet motorisé situé sur la partie supérieure de l'appareil.



WI-FI ET CONTRÔLE VOCAL

Grâce au Wi-Fi intégré et à la compatibilité avec les assistants vocaux les plus courants, la gestion est possible aussi bien par la voix qu'avec l'application dédiée.



ÉCRAN TACTILE ET DISSIMULÉ

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, et écran frontal rétroéclairé (désactivable) pour un contrôle immédiat de la température.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 2,5 kW**

Classe énergétique : **A**

Puissance sonore : **58 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant: R290

Aucun bac : élimination automatique des condensats

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmateur 24h

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie pour un plus grand confort acoustique.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA BREZZA 10 HP

10.000 BTU/h* de puissance. Également en pompe à chaleur

Cod. 02257



POMPE À CHALEUR

Climatiseur en pompe à chaleur. Grâce à cette fonction, il est possible de chauffer et de remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou de le renforcer.



VOLET MOTORISÉ AVEC AUTO-SWING

Le flux d'air peut être facilement dirigé dans la pièce, grâce au volet motorisé situé sur la partie supérieure de l'appareil.



WI-FI ET CONTRÔLE VOCAL

Grâce au Wi-Fi intégré et à la compatibilité avec les assistants vocaux les plus courants, la gestion est possible aussi bien par la voix qu'avec l'application dédiée.



ÉCRAN TACTILE ET DISSIMULÉ

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, et écran frontal rétroéclairé (désactivable) pour un contrôle immédiat de la température.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 2,6 kW**

Classe énergétique : **A** / **A**

Puissance sonore : **65 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant: R290

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Volet motorisé

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation
Programmeur 24h

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA BREZZA 14 HP

14.000 BTU/h* de puissance. Également en pompe à chaleur

Cod. 02258



POMPE À CHALEUR

Climatiseur en pompe à chaleur. Grâce à cette fonction, il est possible de chauffer et de remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou de le renforcer.



VOLET MOTORISÉ AVEC AUTO-SWING

Le flux d'air peut être facilement dirigé dans la pièce, grâce au volet motorisé situé sur la partie supérieure de l'appareil.



WI-FI ET CONTRÔLE VOCAL

Grâce au Wi-Fi intégré et à la compatibilité avec les assistants vocaux les plus courants, la gestion est possible aussi bien par la voix qu'avec l'application dédiée.



ÉCRAN TACTILE ET DISSIMULÉ

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, et écran frontal rétroéclairé (désactivable) pour un contrôle immédiat de la température.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 3,5 kW**

Classe énergétique : **A** / **A**

Puissance sonore : **65 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant: R290

Aucun bac : élimination automatique des condensats

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation
Programmeur 24h

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

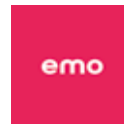
** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA AIR PRO A++

9.000 BTU/h* de puissance classe A++

Italian design by:



Cod. 02143



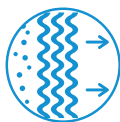
HAUTE EFFICACITÉ

Climatiseur classe A++ aux consommations d'énergie réduites, pour un confort durable



VOLET MOTORISÉ AVEC AUTO-SWING

Le flux d'air peut être facilement dirigé dans la pièce, grâce au volet motorisé situé sur la partie supérieure de l'appareil.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'application OS Comfort, vous pouvez gérer toutes les fonctions depuis votre smartphone, même lorsque vous n'êtes pas chez vous

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération : 2,4 kW**

Classe énergétique : **A++**

Puissance sonore : **63 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 3.6**

Gaz réfrigérant : R290

Filtre anti-poussières et au charbon actif

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafraîchissement, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Eco : régule le rafraîchissement en fonction de la température ambiante pour optimiser la consommation.

Fonction Sleep et Silent : pour un plus grand confort acoustique.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Blue Air/Auto : vitesse de ventilation automatique pour une gestion optimale du flux d'air.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.





DOLCECLIMA AIR PRO 13

13.000 BTU/h* de puissance classe A+

Cod. 02027



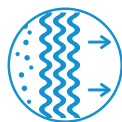
HAUTE EFFICACITÉ

Climatiseur classe A+ aux consommations d'énergie réduites, pour un confort durable



VOLET MOTORISÉ AVEC AUTO-SWING

Le flux d'air peut être facilement dirigé dans la pièce, grâce au volet motorisé situé sur la partie supérieure de l'appareil.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'application OS Comfort, vous pouvez gérer toutes les fonctions depuis votre smartphone, même lorsque vous n'êtes pas chez vous

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 2,9 kW**

Classe énergétique : **A+**

Puissance sonore : **62 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 3,1**

Gaz réfrigérant: R290

Filtre anti-poussières et au charbon actif

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafraîchissement, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Eco : régule le rafraîchissement en fonction de la température ambiante pour optimiser la consommation.

Fonction Sleep et Silent : pour un plus grand confort acoustique.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Blue Air/Auto : vitesse de ventilation automatique pour une gestion optimale du flux d'air.

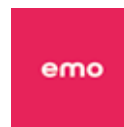
Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.





DOLCECLIMA AIR PRO 14 HP

14.000 BTU/h* de puissance. Également en pompe à chaleur

Cod. 02029



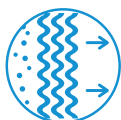
POMPE À CHALEUR

Climatiseur en pompe à chaleur. Grâce à cette fonction, il est possible de chauffer et de remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou de le renforcer.



VOLET MOTORISÉ AVEC AUTO-SWING

Le flux d'air peut être facilement dirigé dans la pièce, grâce au volet motorisé situé sur la partie supérieure de l'appareil.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'application OS Comfort, vous pouvez gérer toutes les fonctions depuis votre smartphone, même lorsque vous n'êtes pas chez vous.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 3,5 kW**

Classe énergétique : **A** / **A+**

Puissance sonore : **64 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant: R290

Filtre anti-poussières et au charbon actif

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Kit fenêtre et tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafrâichissement, chauffage, déshumidification et ventilation (3 vitesses) Programmateur 24h

Fonction Eco : régule le rafraîchissement en fonction de la température ambiante pour optimiser la consommation.

Fonction Sleep et Silent : pour un plus grand confort acoustique.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Blue Air/Auto : vitesse de ventilation automatique pour une gestion optimale du flux d'air.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.



DOLCECLIMA EASY 10

10.000 BTU/h* de puissance au format console

Cod. 02058



FORMAT CONSOLE

Seulement 66 cm de hauteur et 27 cm de profondeur pour une installation facile dans n'importe quelle pièce



ROUES PIVOTANTES

Il peut être facilement transporté et déplacé dans n'importe quelle direction, grâce à la rotation des roues à 360 degrés.



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.



FOLLOW ME

La télécommande fait office de thermostat à distance, pour garantir un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.

CARACTÉRISTIQUES

Capacité nominale de réfrigération: 2,4 kW**

Classe énergétique : **A**

Puissance sonore : **60 dB (A)**

Index d'efficacité énergétique nominale : EER 2,6**

Gaz réfrigérant: R290

Aucun bac : élimination automatique des condensats

Filtre anti-poussières

Télécommande multifonctions et écran LCD

Poignées latérales pratiques et roulettes

Tuyau flexible pour l'expulsion de l'air fourni

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation (3 vitesses)

Programmeur 24h

Fonction Auto : optimise la consommation énergétique, en régulant le rafraîchissement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie pour un plus grand confort.

Fonction Turbo : vitesse maximale de ventilation pour une fraîcheur extra.

Fonction Follow Me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

* Conditions d'essai : puissance de refroidissement maximale (35°C / 80% HR).

** Conditions d'essai : selon la norme EN 14511.





Caractéristiques techniques des climatiseurs portables

			NEW	NEW	NEW
			DOLCECLIMA COMPACT 8 MWB	DOLCECLIMA COMPACT 9 MWG	DOLCECLIMA COMPACT 10 MBB
CODE PRODUIT			02373	02376	02378
EAN CODE			8021183023732	8021183023763	8021183023787
Capacité nominale de refroidissement (1)	Phominal	kW	 2,1	 2,3	 2,6
Capacité nominale de chauffage (1)	Phominal	kW	-	-	-
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,79	0,90	1,00
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	3,45	3,92	4,5
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	-	-
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	-	-	-
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,6	2,6	2,6
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	-	-
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)					
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-	-	-
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	/	/	/
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	0,5	0,5
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le refroidissement	QSD	kWh/h	0,79	0,90	1,00
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le chauffage	QSD	kWh/h	-	-	-
Tension d'alimentation	V-F-Hz		220/240-1-50	220/240-1-50	220/240-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 264	198 / 264	198 / 264
Puissance max absorbée en refroidissement (1)		W	980	1100	1200
Absorption maximale en mode refroidissement (1)		A	5,0	5,8	6,1
Puissance maximale absorbée en mode chauffage (4)		W	-	-	-
Absorption maximale en mode chauffage (4)		A	-	-	-
Capacité de déshumidification (2)		l/h	1,9	2,0	1,8
Débit d'air ambiant (max/moy/min)		m³/h	272 / - / 211	272 / - / 211	280 / - / 230
Vitesse de ventilation			2	2	2
Tube flexible (Longueur x Diamètre)	mm		1500 x 150	1500 x 150	1500 x 150
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)	m / °		8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm		320 x 661 x 330	320 x 661 x 330	320 x 661 x 330
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm		383 x 840 x 361	383 x 840 x 361	383 x 840 x 361
Poids (sans emballage)	kg		21,8	23,6	23,3
Poids (avec emballage)	kg		24,3	26,2	25,8
Niveau de pression acoustique (min-max) (3)		dB(A)	48 / 52	51 / 53	51 / 54
Niveau de puissance acoustique (seulement intérieure) (EN 12102)	LWA	dB(A)	 62	 63	 64
Degré de protection des coques			IP X0	IP X0	IP X0
Gaz réfrigérant (5)	Type		R290	R290	R290
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		3	3	3
Charge de gaz réfrigérant	kg		0,13	0,16	0,17
Pression de service maximale	MPa		4,1	4,0	3,8
Pression maximale de service (côté de basse pression)	MPa		1,0	1,0	1,0
Limite inférieure d'inflammabilité	LFL	kg/m³	0,038	0,038	0,038
Surface minimale des locaux d'installation, d'utilisation et de stockage	m²		7	8	9
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm²)			3 x 1,0 mm²	3 x 1,0 mm²	3 x 1,0 mm²
Fusible			3,15 A	3,15 A	3,15 A
Marquage de conformité			CE	CE	CE
Wi-Fi intégré			-	-	-

CONDITIONS LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C	DB 35°C	DB 35°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 17°C	DB 17°C	DB 17°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	-	-
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	-
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	-	-	-
	Températures minimales en mode refroidissement	-	-	-
	Températures maximales en mode chauffage	-	-	-
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	-

(1) Conditions d'essai : les données se réfèrent à la norme EN14511.

(2) Conditions d'essai en mode déshumidification : DB 30°C WB 27,1 °C

(3) Déclaration des données d'essai en chambre semi-anéchoïque à 2 m de distance, pression minimale en ventilation uniquement.

(4) Essai à haute charge et rendement de chauffage maximal

(5) Équipement hermétique.

			DOLCECLIMA SILENT 10 WIFI	DOLCECLIMA SILENT 12 A+ WIFI	DOLCECLIMA 12 HP WIFI
CODE PRODUIT			02140	02141	02142
EAN CODE			8021183021400	8021183021417	8021183021424
Capacité nominale de refroidissement (1)	Phoninal	kW			
Capacité nominale de chauffage (1)	Phoninal	kW	-	-	
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,93	0,85	0,96
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	4,0	3,8	4,5
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	-	0,8
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	-	-	4,0
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,8	3,1	2,8
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	-	2,9
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)					
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-	-	
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	1,0	1,0	1,0
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,77	1,0	0,77
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le refroidissement	QSD	kWh/h	0,93	0,85	0,96
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le chauffage	QSD	kWh/h	-	-	0,8
Tension d'alimentation	V-F-Hz		220/240-1-50	220/240-1-50	220/240-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 264	198 / 264	198 / 264
Puissance max absorbée en refroidissement (1)		W	1100	1100	1200
Absorption maximale en mode refroidissement (1)		A	5,6	6,3	6,4
Puissance maximale absorbée en mode chauffage (4)		W	-	-	1200
Absorption maximale en mode chauffage (4)		A	-	-	6,4
Capacité de déshumidification (2)		l/h	1,5	1,5	2,0
Débit d'air ambiant (max/moy/min)		m³/h	355/-/-	358 / 289 / 213	355 / - / -
Vitesse de ventilation			3	3	3
Tube flexible (Longueur x Diamètre)	mm		1500 x 120	1500 x 120	1500 x 120
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)	m / °		8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm		460 x 762 x 396	460 x 762 x 396	460 x 762 x 396
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm		496 x 860 x 460	496 x 860 x 460	496 x 860 x 460
Poids (sans emballage)	kg		29,8	29,7	30,1
Poids (avec emballage)	kg		34,3	35,1	34,8
Niveau de pression acoustique (min-max) (3)		dB(A)	-/52	48-52	- / 53
Niveau de puissance acoustique (seulement intérieure) (EN 12102)	LWA	dB(A)			
Degré de protection des coques			IPX0	IPX0	IPX0
Gaz réfrigérant (5)	Type		R290	R290	R290
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		3	3	3
Charge de gaz réfrigérant	kg		0,23	0,20	0,24
Pression de service maximale	MPa		2,6	2,6	2,6
Pression maximale de service (côté de basse pression)	MPa		1,0	1,0	1,0
Limite inférieure d'inflammabilité	LFL	kg/m³	0,038	0,038	0,038
Surface minimale des locaux d'installation, d'utilisation et de stockage	m²		12	10	12
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm²)			3 x 1,0 / VDE	3 x 1,0 / VDE	3 x 1,5 VDE
Fusible			10AT	10AT	10AT
Marquage de conformité			CE	CE	CE
Wi-Fi intégré			✓	✓	✓

CONDITIONS LIMITEES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 32°C	DB 35°C - WB 32°C	DB 35°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 17°C	DB 17°C	DB 16°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	-	DB 30°C - WB 26°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	DB 5°C - WB 3°C
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C - WB 16°C	DB 18°C - WB 16°C	DB 18°C - WB 16°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	-	DB 30°C - WB 26°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	DB 5°C - WB 3°C

(1) Conditions d'essai : les données se réfèrent à la norme EN14511.

(2) Conditions d'essai en mode déshumidification : DB 30°C WB 27,1 °C

(3) Déclaration des données d'essai en chambre semi-anechoïque à 2 m de distance, pression minimale en ventilation uniquement.

(4) Essai à haute charge et rendement de chauffage maximal

(5) Équipement hermétique.

			DOLCECLIMA BREZZA 9 EQ WIFI	DOLCECLIMA BREZZA 10 HP WIFI	DOLCECLIMA BREZZA 14 HP WIFI
CODE PRODUIT			02259	02257	02258
EAN CODE			8021183022599	8021183022575	8021183022582
Capacité nominale de refroidissement (1)	Pnominal	kW	 2,5	 2,6	 3,5
Capacité nominale de chauffage (1)	Pnominal	kW	-	 2,1	 2,64
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,96	1,0	1,35
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	4,3	4,3	5,9
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	0,91	1,15
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	-	4,1	6,3
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,6	2,6	2,6
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	2,3	2,3
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)			 A	 A	 A
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-	 A	 A
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	-	-	-
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	0,5	0,5
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le refroidissement	QSD	kWh/h	0,96	1,0	1,35
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le chauffage	QSD	kWh/h	-	0,91	1,15
Tension d'alimentation	V-F-Hz		220/240-1-50	220/240-1-50	220/240-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 253	198 / 253	198 / 253
Puissance max absorbée en refroidissement (1)		W	1000	1100	1346
Absorption maximale en mode refroidissement (1)		A	4,5	4,9	5,9
Puissance maximale absorbée en mode chauffage (4)		W	-	1050	1391
Absorption maximale en mode chauffage (4)		A	-	4,7	6,3
Capacité de déshumidification (2)		l/h	1,4	1,4	3,2
Débit d'air ambiant (max/moy/min)		m³/h	300 / 270 / 240	300 / 270 / 240	330 / 300 / 270
Vitesse de ventilation			3	3	3
Tube flexible (Longueur x Diamètre)		mm	1500 x 150	1500 x 150	1500 x 150
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)		m / °	5 / ±45°	5 / ±45°	5 / ±45°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	440 x 683 x 357	440 x 683 x 357	440 x 683 x 357
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	474 x 885 x 376	474 x 885 x 376	474 x 885 x 376
Poids (sans emballage)		kg	30	30	31
Poids (avec emballage)		kg	33	33	34
Niveau de pression acoustique (min-max) (3)		dB(A)	43-45	-	-
Niveau de puissance acoustique (seulement intérieure) (EN 12102)	LWA	dB(A)	 58	 65	 65
Degré de protection des coques			IPX0	IPX0	IPX0
Gaz réfrigérant (5)	Type		R290	R290	R290
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		3	3	3
Charge de gaz réfrigérant		kg	0,27	0,21	0,23
Pression de service maximale		MPa	2,6	2,6	2,6
Pression maximale de service (côté de basse pression)		MPa	1,0	1,0	1,0
Limite inférieure d'inflammabilité	LFL	kg/m³	0,038	0,038	0,038
Surface minimale des locaux d'installation, d'utilisation et de stockage		m²	10	10	11
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm²)			3 x 1,0	3 x 1,0	3 x 1,0
Fusible			3,15 A	3,15 A	3,15 A
Marquage de conformité			CE	CE	CE
Wi-Fi intégré			✓	✓	✓

CONDITIONS LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 28°C	DB 35°C - WB 28°C	DB 35°C - WB 28°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C - WB 12°C	DB 18°C - WB 12°C	DB 18°C - WB 12°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	DB 27°C - WB 19°C	DB 27°C - WB 19°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	DB 7°C - WB 6°C	DB 7°C - WB 6°C
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 28°C	DB 35°C - WB 28°C	DB 35°C - WB 28°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C - WB 12°C	DB 18°C - WB 12°C	DB 18°C - WB 12°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	DB 27°C - WB 19°C	DB 27°C - WB 19°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	DB 7°C - WB 6°C	DB 7°C - WB 6°C

(1) Conditions d'essai : les données se réfèrent à la norme EN14511.

(2) Conditions d'essai en mode déshumidification : DB 30°C WB 27,1 °C

(3) Déclaration des données d'essai en chambre semi-anéchoïque à 2 m de distance, pression minimale en ventilation uniquement.

(4) Essai à haute charge et rendement de chauffage maximal

(5) Équipement hermétique.

			DOLCECLIMA AIR PRO A++ WIFI	DOLCECLIMA AIR PRO 13 A+ WIFI	DOLCECLIMA AIR PRO 14 HP WIFI	DOLCECLIMA EASY 10 P
CODE PRODUIT			02143	02027	02029	02058
EAN CODE			8021183021431	8021183020274	8021183020298	8021183020588
Capacité nominale de refroidissement (1)	Phominal	kW	2,4	2,9	3,5	2,4
Capacité nominale de chauffage (1)	Phominal	kW	-	-	2,9	-
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,66	0,95	1,35	0,92
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)	A		2,9	4,5	5,90	4,00
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	-	1,05	-
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)	A		-	-	5,00	-
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		3,6	3,1	2,6	2,6
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	-	2,8	-
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)						
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-	-		-
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	55,0	1,0	1,0	1
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	0,5	0,5	0,5
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le refroidissement	QSD	kWh/h	0,66	0,95	1,35	0,90
Consommation d'électricité des appareils à simple conduit (1) pour le chauffage	QSD	kWh/h	-	-	1,05	-
Tension d'alimentation	V-F-Hz		220/240-1-50	220/240-1-50	220/240-1-50	220/240-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 264	198 / 264	198 / 264	198 / 264
Puissance max absorbée en refroidissement (1)		W	800	1150	1450	1100
Absorption maximale en mode refroidissement (1)		A	3,5	6,0	8,0	5,6
Puissance maximale absorbée en mode chauffage (4)		W	-	-	1450	-
Absorption maximale en mode chauffage (4)		A	-	-	8,0	-
Capacité de déshumidification (2)		l/h	2,4	3,0	3,4	2,6
Débit d'air ambiant (max/moy/min)		m³/h	410 / 360 / 340	420 / 370 / 355	420 / 370 / 355	394/359/334
Vitesse de ventilation			3	3	3	3
Tube flexible (Longueur x Diamètre)		mm	1500 x 150	1500 x 150	1500 x 150	1500 x 130
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)		m / °	8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	490 x 765 x 425	490 x 765 x 425	490 x 765 x 425	693 x 665 x 276
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	535 x 890 x 487	535 x 890 x 487	535 x 890 x 487	770 x 865 x 421
Poids (sans emballage)		kg	32	32	35	37
Poids (avec emballage)		kg	36	37	38	44
Niveau de pression acoustique (min-max) (3)		dB(A)	50-52	50-51,7	50,6 - 52	45-49
Niveau de puissance acoustique (seulement intérieure) (EN 12102)	LWA	dB(A)	63	62	64	60
Degré de protection des coques			IPX0	IPX0	IPX0	IPX0
Gaz réfrigérant (5)	Type		R290	R290	R290	R290
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		3	3	3	3
Charge de gaz réfrigérant	kg		0,22	0,20	0,22	0,23
Pression de service maximale	MPa		2,6	2,6	2,6	2,60
Pression maximale de service (côté de basse pression)	MPa		1,0	1,0	1,0	1,0
Limite inférieur d'inflammabilité	LFL	kg/m³	0,038	0,038	0,038	0,038
Surface minimale des locaux d'installation, d'utilisation et de stockage		m²	11	10	11	12
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm²)			3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5
Fusible			10AT	10AT	10AT	10AT
Marquage de conformité			CE	CE	CE	CE
Wi-Fi intégré			✓	✓	✓	-

CONDITIONS LIMITEES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 32°C	DB 35°C - WB 32°C	DB 35°C - WB 32°C	DB 35°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 16°C	DB 16°C	DB 16°C	DB 16°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	-	DB 27°C - WB 21,1°C	-
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	DB 7°C - WB 3,6°C	-
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C - WB 16°C	DB 18°C - WB 16°C	DB 18°C - WB 16°C	DB 18°C - WB 16°C
	Températures maximales en mode chauffage	-	-	DB 27°C - WB 21,1°C	-
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	DB 7°C - WB 3,6°C	-

(1) Conditions d'essai : les données se réfèrent à la norme EN14511.

(2) Conditions d'essai en mode déshumidification : DB 30°C WB 27,1 °C

(3) Déclaration des données d'essai en chambre semi-anéchoïque à 2 m de distance, pression minimale en ventilation uniquement.

(4) Essai à haute charge et rendement de chauffage maximal

(5) Équipement hermétique.





UNICO

CLIMATISEURS SANS UNITÉ EXTÉRIEURE

Pour une maison esthétique
dehors et rafraîchie dedans



Pour une maison esthétique dehors et rafraîchie dedans

Le climatiseur sans unité extérieure d'Olimpia Splendid apporte un confort intérieur tout en respectant au maximum les espaces extérieurs, mais aussi tous les styles de décoration

Derrière chaque esthétique, une signature italienne

La collaboration entre Olimpia Splendid et les designers italiens, émergents ou mondialement connus, a des racines profondes. Le premier design d'Unico de King & Miranda remonte à 1998 : un produit emblématique qui a inspiré, dans les années qui ont suivi, les projets d'autres grands designers italiens : Sara Ferrari, Sebastiano Ercoli et Alessandro Garlandini. Un design qui a remporté plusieurs prix internationaux lors des concours les plus prestigieux du secteur.

Plastique et métal : un savant mélange

Les matériaux d'Unico sont eux-aussi le fruit d'une évaluation rigoureuse. La structure en métal est « habillée » d'une coque entièrement en plastique, matériau par excellence dans le monde du design : un mélange étudié pour laisser un maximum de liberté aux formes, en équilibrant avec soin sa composition finale pour un impact environnemental réduit.





Un produit Made in Italy

Unico est conçu et produit par Olimpia Splendid en Italie, dans une usine à haut rendement, alimenté à 50% par de l'énergie autoproduite

La Smart Factory d'Unico

Depuis 1998, Unico est fabriqué en Italie, dans l'usine d'Olimpia Splendid implantée à Brescia. Une longue histoire qui raconte l'important savoir-faire technologique acquis par l'entreprise dans la production de climatiseurs sans unités extérieures.

Une expérience qui s'enrichit aujourd'hui encore en donnant vie à une usine de production de pointe dans le monde de la climatisation résidentielle, dans laquelle les lignes automatisées multigaz - conçues pour gérer en toute sécurité des réfrigérants à faible GWP - s'allient au travail d'ouvriers hautement spécialisés.

Le pôle d'Olimpia Splendid a été conçu en suivant les principes de la smart factory : alimenté à 50% par de l'électricité autoproduite, il est caractérisé par une efficacité de production élevée qui lui a permis en 2021 de réduire son intensité énergétique (c'est-à-dire le rapport entre la consommation d'énergie et la production de produit) , malgré la forte augmentation de la production.



Gamme de climatiseurs sans unité extérieure

	8	10	12
UNICO AIR	 UNICO AIR Unico Air 8SF (01503) Unico Air 8HP (01504)	 UNICO AIR Unico Air Inverter 10 SF (01997)	
		 UNICO AIR Unico Air 10 SF EVA (02236) * Unico Air 10 HP EVA (02237) *	
UNICO ART			 UNICO ART Unico Art 12 SF RFA (02136) * Unico Art 12 HP RFA (02137) *
			 UNICO ART Unico Art 12 SF CVA (02121) * Unico Art 12 HP CVA (02120) *
UNICO R		 UNICO R Unico R 10 HP (01495)	 UNICO R Unico R 12 HP (01496)

UNICO TWIN	 UNICO TWIN Unico Twin Master 12 HP RFA (02207) * Unico Twin wall S1 (01996)
UNICO EASY	 UNICO EASY Unico Easy S1 SF (02037) Unico Easy S1 HP (02036)

-  Climatiseur avec compresseur inverter qui optimise la consommation
-  Climatiseur également disponible encastrable
-  Climatiseur avec gaz R410A 100% régénéré
-  Climatiseur avec gaz R32 à faible GWP

Nouvelle nomenclature

Valable pour les produits marqués*

- Position n°1 : Nom ligne Unico
- Position n°2 : Nom gamme (AIR, ART)
- Position n°3 : Format (10, 12)
- Position n°4 : Spécification de fonctionnement (SF=froid seul, HP=pompe à chaleur)
- Position n°5 : Gaz réfrigérant (R= R410A, C=R410A régénéré, E=R32)
- Position n°6 : Technologie compresseur (F=on/off, V=inverter)
- Position n°7 : Règlements spécifiques à chaque pays (A=Europe)

UNICO AIR 10 HP EVA
1 2 3 4 5 6 7

Classes d'efficacité énergétique en matière de refroidissement, en fonction des conditions limites de fonctionnement de chaque modèle.
À l'exception de tous les autres modèles de la gamme (qui peuvent être installés sur des murs hauts ou bas), Unico Easy ne peut être installé qu'au sol.

	CODE	DESCRIPTION
	B1015	Kit Wi-Fi Carte interface Wi-Fi / Bluetooth. Compatible avec : Unico Air, Unico Art, Unico R.
	B1014	Interface de série Interface pour la réception des commandes sans fil (température souhaitée, vitesse de ventilation, fonctionnement déflecteur d'air et fonction renouvellement d'air) ou à travers des contacts (mode de fonctionnement Refroidissement ou Chauffage, vitesse de ventilation). Entrée contact présence ou mode Sleep. Sortie alarme en cas de dysfonctionnement. Compatible avec : Unico Air, Unico Art, Unico R, Unico Easy.
	B1012	Commande murale sans fil Commande murale avec alimentation à batterie, pour l'envoi de commandes sans fil (température souhaitée, vitesse de ventilation, fonctionnement du déflecteur d'air). Nécessite kit B1014. Compatible avec : Unico Air, Unico Art, Unico R, Unico Easy.
	B0776	Panneau de fermeture pour structure encastrable Conçu pour intégrer complètement le produit dans l'architecture du bâtiment. Compatible uniquement avec Unico Air.
	B0775	Structure encastrable Fourni pour une installation rapide et déjà doté des trous pour l'installation du produit. Compatible uniquement avec Unico Air.
	B0565	Kit d'installation pour grille Ø 200 mm Kit d'installation pour Unico : gabarit d'installation échelle 1:1, support, plaques universelles en PP, paire de brides intérieures Ø 200 mm, paire de grilles pliantes extérieures Ø 200 mm, paire de bouchons. Compatible avec : Unico Art, Unico R et Unico Twin.
	B0564	Kit grilles - diamètre 160 mm Paire de brides intérieures Ø 160 mm, paire de grilles pliantes extérieures Ø 160 mm, paire de bouchons. Compatible avec : Unico Air, Unico Art, Unico Twin, Unico Easy et Unico R.
	B0620	Cordon chauffant Évite la formation de glace dans le bac à condensat. Compatible avec : Unico Air, Unico Art, Unico Twin et Unico R.
	B0753	Kit parapluie 200 mm Kit anti-pluie à installer sur le mur extérieur pour protéger les trous (pour des installations dans des conditions climatiques extrêmes). Dessiné pour les grilles Ø 200 mm. Produit disponible uniquement sur commande. Le paquet contient 2 éléments (1 pour chaque trou). Compatible avec : Unico Air, Unico Art, Unico Twin, Unico Easy et Unico R.

B1015 : le kit pour connecter Unico au smartphone

Facile à configurer, fonctionne avec une connexion Wi-Fi et Bluetooth

Pour gérer le confort depuis votre smartphone, à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison, les climatiseurs Unico sans unité extérieure peuvent être équipés des connectivités Wi-Fi et bluetooth. L'installation du kit, avec l'aide d'un installateur qualifié, est rapide et la première configuration est simple. Grâce à la connexion Wi-Fi (qui ne nécessite pas la configuration du routeur), il sera possible de gérer l'Unico même à distance, en dehors de la maison.



Caractéristiques de l'application

Disponible pour l'iPhone et l'iPad avec le système d'exploitation IOS et pour les smartphones et tablettes avec le système d'exploitation Android (indication de compatibilité disponible sur l'App Store et Google Play). Permet de gérer un ou plusieurs climatiseurs.

Fonction app

- Tous les modes peuvent être réglés : chauffage, refroidissement, déshumidification, ventilation seule, automatique et mode Swing vertical.
 - Affichage de la température ambiante
 - Affichage des alarmes des machines et enregistrement dans l'historique
 - Vérification de la puissance du signal Wi-Fi détecté par la carte
 - Service : pour afficher/modifier les variables et paramètres de la machine
 - Disponible en : italien, anglais, français, allemand et espagnol
 - Aide : accès direct à l'aide en langue (italien, anglais, allemand, espagnol, français) •
- Gestion des contacts de présence : climatisation désactivée si le contact est ouvert et réactivée lorsqu'il est fermé.

B0775 et B0776 : les accessoires pour l'Unico encastrable

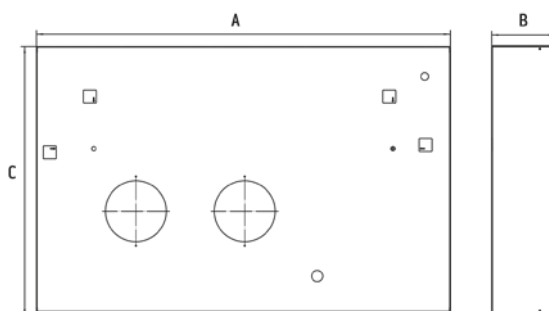
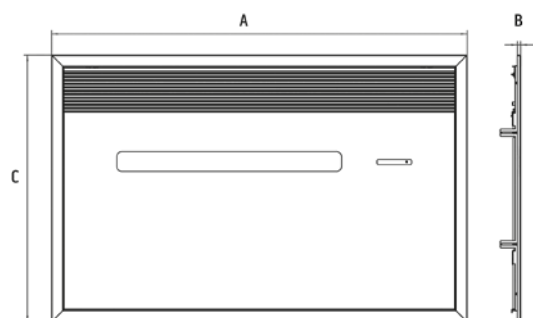
Comment rendre le climatiseur invisible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur

Compatibles avec tous les modèles Unico Air

Unico Air est le climatiseur sans unité extérieure le plus fin. L'épaisseur réduite (seulement 16 cm) le rend parfait pour une installation intégrée, il devient invisible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Grâce à l'utilisation du panneau frontal spécial et du coffrage, il sera enfin possible de dissimuler complètement les dispositifs.

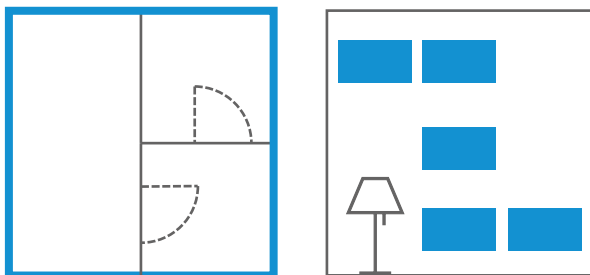
PANNEAU ENCASTRABLE		
A	B	C
1173 mm	9 mm	754 mm

KIT PANNEAU RAYONNANT		
A	B	C
1114 mm	171 mm	725 mm



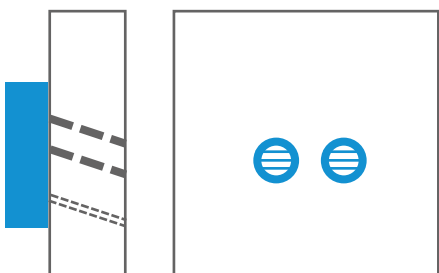
Principes d'installation

Les principales règles à suivre



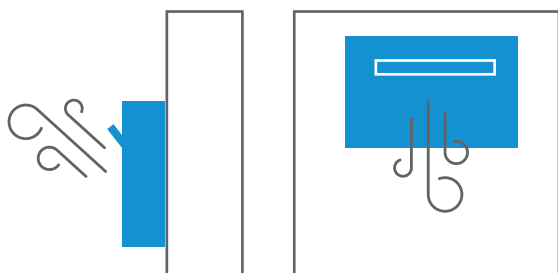
Choix de l'emplacement

Unico peut être installé le long du mur tout autour de la maison, près du sol ou du plafond, au centre du mur ou dans les coins de la pièce (à l'exception des modèles Unico Easy qui peuvent être installés exclusivement au sol). Consulter le manuel spécifique à chaque modèle pour connaître les distances de dégagement et les procédures d'installation.



Perçage du mur

Le fonctionnement d'Unico nécessite la réalisation de deux trous dans le mur (160-200 mm), positionnés comme indiqué dans les gabarits de perçage, qui peuvent être téléchargés sur le site www.olimpiasplesid.fr. Dans les modèles avec pompe à chaleur (versions HP), il est toujours nécessaire de faire un troisième petit trou, pour l'évacuation des condensats. Les modèles Unico, précédemment installés, peuvent être facilement remplacés, grâce au maintien de la même distance entre les trous d'entrée et de sortie d'air. Utiliser les gabarits de perçage pour effectuer les contrôles nécessaires avant l'installation.



Ajustement des volets

Selon le type d'installation choisi, il est nécessaire d'optimiser la distribution de l'air dans la pièce, en configurant correctement l'ouverture du volet.



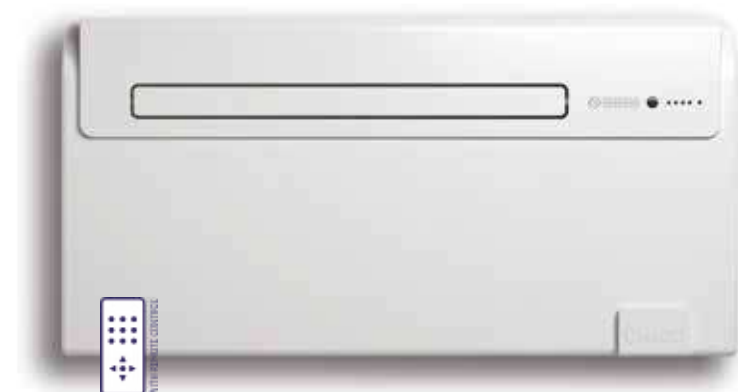


UNICO AIR

Le plus fin seulement 16 cm d'épaisseur

Cod. 01503

Cod. 01504



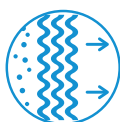
SLIM DESIGN

Toute la technologie d'Unico en seulement 16 cm d'épaisseur. Unico Air est le climatiseur le plus fin sans unité extérieure jamais réalisé.



SILENT SYSTEM

Grâce aux matériaux insonorisants et anti-vibrations de dernière génération, Unico Air est un appareil qui garantit les niveaux de bruit les plus faibles de la gamme. La pression sonore descend jusqu'à 27 dB(A)*



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



POMPE À CHALEUR

Disponible aussi dans la version HP, avec fonction pompe à chaleur, pour remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou le renforcer.

* Mesure en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance uniquement ventilation.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance : 1,8 kW

Disponible dans les versions: SF (Froid Seul) - HP (Pompe à Chaleur)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R410A

Grand volet pour une diffusion homogène de l'air

Muni d'un système multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage (seulement HP), **déshumidification et ventilation**

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Fonction évacuation condensat : évacuation automatique en mode rafraîchissement.

Programmeur 24h

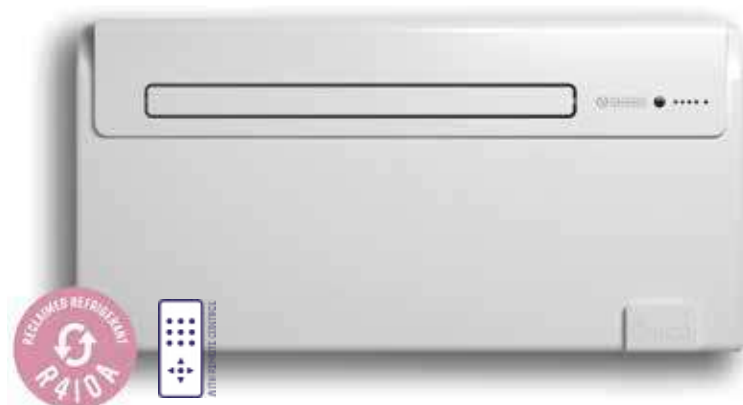


UNICO AIR

Le plus fin, avec moteur Inverter

Cod. 01997

Italian design by:



GAZ RÉGÉNÉRÉ

Il n'utilise que du gaz R410A régénéré : un réfrigérant identique à l'original, mais récupéré dans les systèmes existants. Pour une économie de plus en plus circulaire.



SLIM DESIGN

Toute la technologie d'Unico en seulement 16 cm d'épaisseur. Unico Air est le climatiseur le plus fin sans unité extérieure jamais réalisé.



SILENT SYSTEM

Grâce aux matériaux insonorisants et anti-vibrations de dernière génération, Unico Air est un appareil qui garantit les niveaux de bruit les plus faibles de la gamme. La pression sonore descend jusqu'à 27 dB(A)*



INVERTER TECHNOLOGY

La vitesse du moteur est constamment régulée en fonction de la température réglée, afin d'optimiser la consommation d'énergie.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance Max : 2,7 kW

Disponible dans la version SF (froid seul)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R410A régénéré

Grand volet pour une diffusion homogène de l'air

Muni d'un système multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Rafrâichissement, déshumidification et ventilation

Fonction Economy : permet l'économie d'énergie, en optimisant automatiquement les performances de la machine

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Programmateur 24h

* Mesure en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance uniquement ventilation.

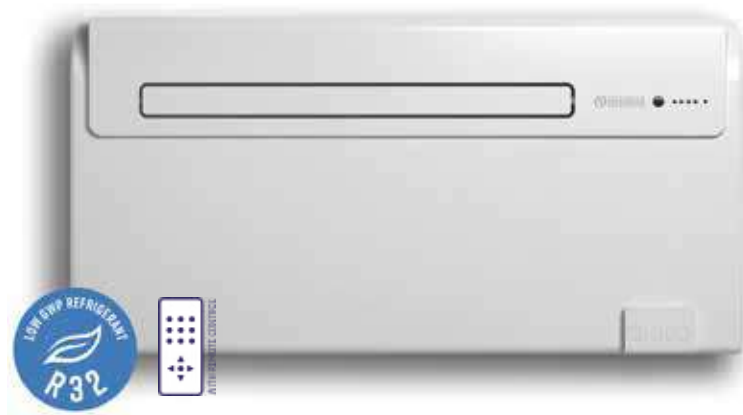


UNICO AIR

Le plus fin, avec compresseur Inverter et gaz R32

Cod. 02236

Cod. 02237



GAZ À FAIBLE PRG

Utilise le réfrigérant R32 : plus efficace et avec un effet de serre réduit de presque 70% (par rapport au R410A).



SLIM DESIGN

Toute la technologie d'Unico en seulement 16 cm d'épaisseur. Unico Air est le climatiseur le plus fin sans unité extérieure jamais réalisé.



SILENT SYSTEM

Grâce aux matériaux insonorisants et anti-vibrations de dernière génération, Unico Air est un appareil qui garantit les niveaux de bruit les plus faibles de la gamme. La pression sonore descend jusqu'à 27 dB(A)*



INVERTER TECHNOLOGY

La vitesse du moteur est constamment régulée en fonction de la température réglée, afin d'optimiser la consommation d'énergie.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance Max : 2,4 kW

Disponible dans les versions SF (froid seul) — HP (pompe à chaleur)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R32

Grand volet pour une diffusion homogène de l'air

Système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage (seulement HP), **déshumidification et ventilation**

Fonction Economy : permet l'économie d'énergie, en optimisant automatiquement les performances de la machine

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Programmeur 24h

* Mesure en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance uniquement ventilation.



NEW

UNICO ART

2.7 kW de puissance

Cod. 02136

Cod. 02137

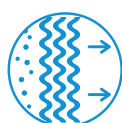
Italian design by:

ercoli+garlandini



NOUVEAU DESIGN

Conçu par le studio italien Ercoli+Garlandini, il se distingue par ses lignes douces, à l'allure rétro.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



POMPE À CHALEUR

Disponible aussi dans la version HP, avec fonction pompe à chaleur, pour remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou le renforcer.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance : 2,7 kW

Disponible dans les versions : SF (Froid Seul) - HP (Pompe à Chaleur)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R410A

Muni d'un système multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage (seulement HP), **déshumidification et ventilation**

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Fonction de drainage des condensats : drainage automatique en mode refroidissement.

Programmateur 24h



CLIMATISSEURS MOBILES

UNICO

CLIMATISSEURS FIXES

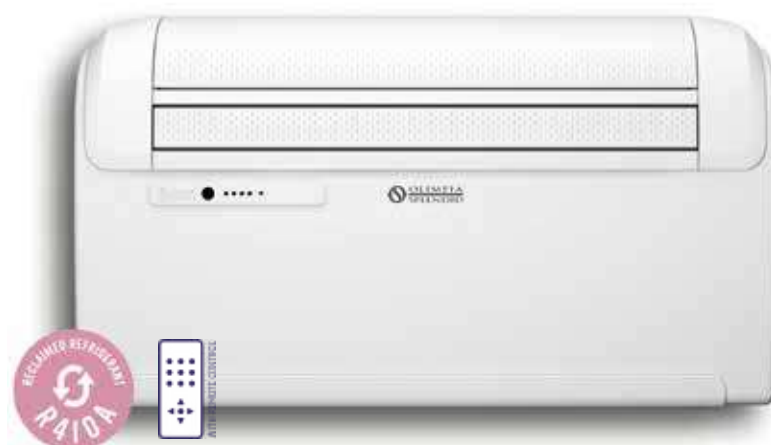
RAFFRAICHISSEUR D'AIR

UNICO ART

Jusqu'à 3,0 kW de puissance, avec moteur inverter

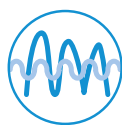
Cod. 02121

Cod. 02120



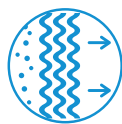
GAZ RÉGÉNÉRÉ

Il n'utilise que du gaz R410A régénéré : un réfrigérant identique à l'original, mais récupéré dans les systèmes existants. Pour une économie de plus en plus circulaire.



INVERTER TECHNOLOGY

La vitesse du moteur est constamment régulée en fonction de la température réglée, afin d'optimiser la consommation d'énergie.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



POMPE À CHALEUR

Disponible aussi dans la version HP, avec fonction pompe à chaleur, pour remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou le renforcer.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance Max : 3,0 kW

Disponible dans les versions : SF (Froid Seul) - HP (Pompe à Chaleur)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R410A régénéré

Grand volet pour une diffusion homogène de l'air

Muni de système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage (seulement HP), **déshumidification et ventilation**

Fonction Economy : permet l'économie d'énergie, en optimisant automatiquement les performances de la machine

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Programmeur 24h

* Appareil fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec GWP équivalent 2088.

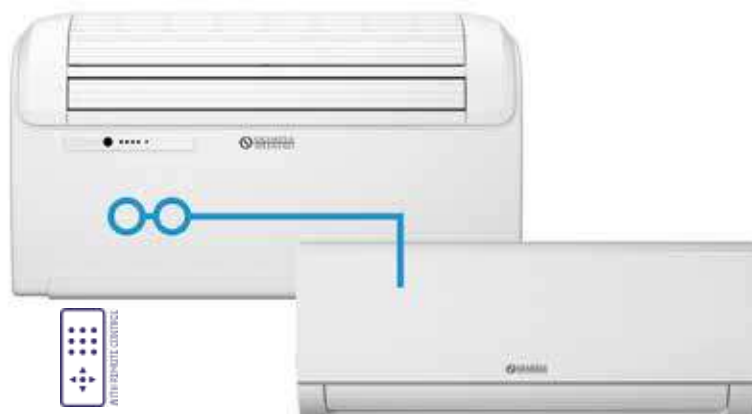


UNICO TWIN

Le seul système permettant de climatiser deux pièces sans unité extérieure

Cod. 02207

Cod. 01996



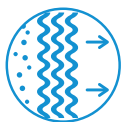
NOUVEAU DESIGN

Conçu par le studio italien Ercoli+Garlandini, il se distingue par ses lignes douces, à l'allure rétro.



TECHNOLOGIE TWIN

Deux unités, reliées par un circuit frigorifique, qui peuvent être utilisées simultanément ou séparément.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



POMPE À CHALEUR

Disponible aussi dans la version HP, avec fonction pompe à chaleur, pour remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou le renforcer.

CARACTÉRISTIQUES

Fonctionnement autonome ou combiné : en sélectionnant le fonctionnement simultané les deux unités partagent la puissance disponible

Disponible dans la version : HP (pompe à chaleur)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R410A

Muni d'un système multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Double télécommande multifonctions

FONCTIONS

Raîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Programmeur 24h

* En fonctionnement simultané, les unités internes sont forcées à la même vitesse.



UNICO EASY

Climatiseur sans unité extérieure type console.

Cod. 02036

Cod. 02037



FORMAT CONSOLE

Fourni avec deux pieds d'appui pour un positionnement plus stable.



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande numérique de dernière génération pour un contrôle précis de toutes les fonctions.



POMPE À CHALEUR

Disponible aussi dans la version HP, avec fonction pompe à chaleur, pour remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou le renforcer.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance : 2,0 kW

Disponible dans les versions : SF (froid seul) — HP (pompe à chaleur)

Classe en refroidissement : **A**

Gaz réfrigérant : R410A

Installation au sol

Écran tactile de contrôle intégré

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Raîchissement, chauffage (seulement HP), **déshumidification et ventilation**

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Programmeur 24h



UNICO R

Adapté aux climats les plus difficiles.

Cod. 01495

Cod. 01496



GAZ RÉGÉNÉRÉ

Il n'utilise que du gaz R410A régénéré : un réfrigérant identique à l'original, mais récupéré dans les systèmes existants. Pour une économie de plus en plus circulaire.



+2 KW BACKUP AUXILIAIRE

Unico R est conçu pour les températures les plus basses. Lorsque la température de l'environnement extérieur est inférieure à 2 °C, le mode chauffage est obtenu en activant les résistances électriques et le ventilateur uniquement. Pour les températures supérieures à 2 °C, le chauffage est obtenu au moyen d'une pompe à chaleur. La gestion de l'un ou l'autre mode est entièrement automatique.



POMPE À CHALEUR

Climatiseur en pompe à chaleur. Grâce à cette fonction, il est possible de chauffer et de remplacer le chauffage traditionnel durant les demi-saisons ou de le renforcer.

CARACTÉRISTIQUES

Deux modèles de puissance : 2,3 kW - 2,7 kW

Disponible dans la version : HP (pompe à chaleur)

Classe en refroidissement **A**

Gaz réfrigérant R410A régénéré

Installation en bas recommandée pour une meilleure distribution de l'air. Muni d'un système multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).

Télécommande multifonctions

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonction Auto : module les paramètres de fonctionnement en fonction de la température ambiante.

Fonction Sleep : augmente progressivement la température définie et garantit un niveau sonore réduit pour un plus grand bien-être nocturne.

Programmeur 24h



Caractéristiques techniques des climatiseurs sans unité extérieure

NEW

			Unico Air 8 SF	Unico Air 8 HP	Unico Air Inverter 10 SF	Unico Air 10 SF EVA	Unico Air 10 HP EVA
CODE PRODUIT			01503	01504	01997	02236	02237
EAN CODE			8021183015034	8021183015041	8021183019971	8021183022360	8021183022377
Puissance frigorifique (min/max)		kW	-	-	1,2/2,7	1,9/2,4	1,9/2,4
Puissance calorifique (min/max)		kW	-	-	-	-	1,8/2,3
Capacité nominale de refroidissement (1)	Pnominal	kW	 1,8	 1,8	 2,3	 2,2	 2,2
Capacité nominale de chauffage (1)	Pnominal	kW	-	 1,7	-	-	 2,1
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	3,1	3,1	3,9	4,7	4,7
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	0,5	-	-	0,7
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	-	2,5	-	-	3,4
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	3,1	-	-	3,1
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)							
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-		-	-	
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	14,0	14,0	33	33	33
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode refroidissement (1)	QDD	kWh/h	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode chauffage (1)	QDD	kWh/h	-	0,5	-	-	0,7
Tension d'alimentation	V-F-Hz		230-1-50	230-1-50	230-1-50	230-1-50	230-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 264	198 / 264	198 / 264	198 / 264	198 / 264
Puissance absorbée en froid (min/max)		kW	-	-	0,4/1,1	0,7/1,1	0,7/1,1
Intensité absorbée en mode refroidissement (min/max)		A	-	-	1,8-4,1	3,7/5,3	3,7/5,3
Puissance absorbée en mode chauffage (min/max)		kW	-	-	-	-	0,5/0,8
Intensité absorbée en mode chauffage (min/max)		A	-	-	-	-	2,5/4,6
Puissance maximale absorbée de la résistance électrique		kW	-	-	-	-	-
Intensité maximale absorbée de la résistance électrique		A	-	-	-	-	-
Capacité de déshumidification	l/h		0,6	0,6	0,8	0,8	0,8
Débit d'air ambiant en mode refroidissement (max/moyen/min)	m³/h		215/180/150	215/180/150	235/180/150	235/180/150	235/180/150
Débit d'air ambiant en mode chauffage (max/moyen/min)	m³/h		-	215/180/150	-	-	190/170/150
Débit d'air ambiant avec résistance électrique	m³/h		-	-	-	-	-
Débit d'air extérieur en mode refroidissement (max/min)	m³/h		380	380	380 / 190	380/190	380/190
Débit d'air extérieur en mode chauffage (max/min)	m³/h		-	380	-	-	380/190
Vitesse de ventilation interne			3	3	3	3	3
Vitesse de ventilation externe			1	1	2	2	2
Diamètre des trous sur le mur	mm		162	162	162	162	162
Résistance électrique de chauffage			-	-	-	-	-
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)	m / °		8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm		978 x 491 x 164	978 x 491 x 164	978 x 500 x 164	978 x 500 x 164	978 x 500 x 164
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm		1060 x 595 x 250	1060 x 595 x 250	1060 x 595 x 250	1060 x 595 x 250	1060 x 595 x 250
Poids (sans emballage)	kg		37	37	39	39	39
Poids (avec emballage)	kg		41	41	43	43	43
Pression acoustique interne (min/max) (2)	dB(A)		 27-38	 27-38	 27-38	 27-38	 27-38
Niveau interne de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	53	53	54	54	54
Degré de protection des coques			IP 20	IP 20	IP20	IP20	IP20
Gaz réfrigérant*	Type		R410A	R410A	R410A régénéré	R32	R32
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		2088	2088	2088	675	675
Charge de gaz réfrigérant	kg		0,47	0,47	0,46	0,37	0,37
Pression de service maximale	MPa		4,20	4,20	4,20	4,28	4,28
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm2)			3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5

CONDITIONS LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 24°C	DB 35°C - WB 24°C	DB 35°C - WB 24°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C	DB 18°C	DB 18°C
	Températures maximales en mode chauffage	DB 27°C	DB 27°C	DB 27°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	-	-
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	-	-	-
	Températures maximales en mode chauffage	DB 24°C - WB 18°C	DB 24°C - WB 18°C	DB 24°C - WB 18°C
	Températures minimales en mode chauffage	DB -15°C	DB -15°C	DB -15°C

(1) Conditions d'essai: les données se réfèrent à la norme EN14511 - MODE CHAUFFAGE: Température environnement extérieur DB 7°C / WB 6°C; environnement intérieur DB 20°C / WB 15°C - MODE REFOUILLISSEMENT: Température environnement extérieur DB 35°C / WB 24°C; environnement intérieur DB 27°C / WB 19°C

(2) Déclaration de données de test en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance, pression minimale avec seulement ventilation.

* Équipement hermétique contenant des gaz fluorés avec un PRG équivalent à 675 (R32) et 2088 (R410A).

NEW

NEW

			Unico Art 12 SF RFA	Unico Art 12 HP RFA	Unico Art 12 SF CVA	Unico Art 12 HP CVA
CODE PRODUIT			02136	02137	02121	02120
EAN CODE			8021183021363	8021183021370	8021183021219	8021183021202
Puissance frigorifique (min/max)		kW	-	-	1,8 / 3,0	1,8 / 3,0
Puissance calorifique (min/max)		kW	-	-	-	1,8 / 3,1
Capacité nominale de refroidissement (1)	Pnominal	kW				
Capacité nominale de chauffage (1)	Pnominal	kW	-		-	
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	1,0	1,0	1,0	1,0
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	4,3	4,3	-	4,60
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	0,8	-	0,8
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	-	3,3	-	3,80
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,6	2,6	2,6	2,6
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	3,1	-	3,1
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)						
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-		-	
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	14,0	14,0	29	29
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	0,5	0,5	0,5
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode refroidissement (1)	QDD	kWh/h	1,0	1,0	1,0	1,0
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode chauffage (1)	QDD	kWh/h	-	0,8	-	0,8
Tension d'alimentation	V-F-Hz		230-1-50	230-1-50	230-1-50	230-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 264	198 / 264	198 / 264	198 / 264
Puissance absorbée en mode refroidissement (min/max)		kW	-	-	0,6 / 1,4	0,6 / 1,4
Intensité absorbée en mode refroidissement (min/max)		A	-	-	2,7 / 6,4	2,7 / 6,4
Puissance absorbée en mode chauffage (min/max)		kW	-	-	-	0,5 / 1,3
Intensité absorbée en mode chauffage (min/max)		A	-	-	-	2,4 / 5,9
Puissance maximale absorbée de la résistance électrique		kW	-	-	-	-
Intensité maximale absorbée de la résistance électrique		A	-	-	-	-
Capacité de déshumidification	l/h		0,9	1,1	1,1	1,1
Débit d'air ambiant en mode refroidissement (max/moyen/min)	m³/h		490 / 430 / 360	490 / 430 / 360	490 / 430 / 360	490 / 430 / 360
Débit d'air ambiant en mode chauffage (max/moyen/min)	m³/h		-	450 / 400 / 330	-	490 / 430 / 360
Débit d'air ambiant avec résistance électrique	m³/h		-	-	-	-
Débit d'air extérieur en mode refroidissement (max/min)	m³/h		520 / 350	500 / 340	520/350	500 / 340
Débit d'air extérieur en mode chauffage (max/min)	m³/h		-	500 / 340	-	500 / 340
Vitesse de ventilation interne			3	3	3	3
Vitesse de ventilation externe			3	3	6	6
Diamètre des trous sur le mur **	mm		162/202	162/202	162 / 202	162 / 202
Résistance électrique de chauffage			-	-	-	-
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)	m / °		8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm		902 x 516 x 229	902 x 516 x 229	902 x 506 x 229	902 x 506 x 229
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm		980 x 610 x 350	980 x 610 x 350	980 x 610 x 350	980 x 610 x 350
Poids (sans emballage)	kg		40	40	39	40
Poids (avec emballage)	kg		44	44	43	43
Pression acoustique interne (min/max) (2)		dB(A)				
Niveau interne de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	57	57	58	58
Degré de protection des coques			IP20	IP 20	IP 20	IP 20
Gaz réfrigérant*	Type		R410A	R410A	R410A régénéré	R410A régénéré
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		2088	2088	2088	2088
Charge de gaz réfrigérant	kg		0,54	0,55	0,57	0,58
Pression de service maximale	MPa		3,6	3,6	4,15	4,15
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm2)			3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5

CONDITIONS LIMITEES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 24°C	DB 35°C - WB 24°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C	DB 18°C
	Températures maximales en mode chauffage	DB 27°C	DB 27°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	-
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	-	-
	Températures maximales en mode chauffage	DB 24°C - WB 18°C	DB 24°C - WB 18°C
	Températures minimales en mode chauffage	DB -15°C	DB -15°C

(1) Conditions d'essai: les données se réfèrent à la norme EN14511 - MODE CHAUFFAGE: Température environnement extérieur DB 7°C / WB 6°C; environnement intérieur DB 20°C / WB 15°C - MODE

REFROIDISSEMENT: Température environnement extérieur DB 35°C / WB 24°C; environnement intérieur DB 27°C / WB 19°C

(2) Déclaration de données de test en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance, pression minimale avec seulement ventilation.

* Appareil fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec GWP équivalent 2088.

** Machine fournie avec des grilles pour trous muraux de 202 mm. Si nécessaire pour remplacer un ancien appareil Unico, la machine peut également être installée avec des trous de 162 mm de diamètre.

NEW

			Unico Twin Master 12 HP RFA	Unico Twin Wall S1
CODE PRODUIT			02207	01996
EAN CODE			8021183022070	8021183019964
Capacité nominale de refroidissement (1)	Pnominal	kW	 2,6	 2,5
Capacité nominale de chauffage (1)	Pnominal	kW	 2,5	 2,2
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,9	0,9
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	4,3	4,2
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	0,8	0,7
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	3,5	3,2
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,7	-
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		3,1	-
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)				-
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)				-
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	14,0	-
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	-
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode refroidissement (1)	QDD	kWh/h	0,9	-
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode chauffage (1)	QDD	kWh/h	0,8	-
Tension d'alimentation		V-F-Hz	230-1-50	-
Tension d'alimentation (min/max)		V	198 / 264	-
Puissance max absorbée en refroidissement (1)		W	1200	1200
Absorption maximale en mode refroidissement (1)		A	5,4	5,4
Puissance maximale absorbée en mode chauffage (1)		W	1080	1080
Absorption maximale en mode chauffage (1)		A	4,8	4,8
Capacité de déshumidification		l/h	1,1	1,0
Débit d'air ambiant en mode refroidissement (max/moyen/min)		m³/h	490 / 430 / 360	310 / 230 / 180
Débit d'air ambiant en mode chauffage (max/moyen/min)		m³/h	450 / 400 / 330	470 / 360 / 310
Débit d'air extérieur en mode refroidissement (max/moyen/min)		m³/h	500 / 370 / 340	-
Débit d'air extérieur en mode chauffage (max/moyen/min)		m³/h	500 / 370 / 340	-
Vitesse de ventilation interne			3	3
Vitesse de ventilation externe			3	-
Diamètre des trous sur le mur **		mm	162/202	-
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	902 x 516 x 229	805 x 285 x 194
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	980 x 610 x 350	870 x 360 x 270
Poids (sans emballage)		kg	40,5	7,5
Poids (avec emballage)		kg	44,0	9,6
Niveau interne de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	57	46
Pression acoustique interne (min/max) (2)		dB(A)	 33-42	 25-36
Degré de protection des coques			IP 20	IP X1
Gaz réfrigérant*		Type	R410A	-
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		2088	-
Charge de gaz réfrigérant		kg	0,78	-
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm²)			3 x 1,5	3 x 1
Diamètre tube ligne de raccord gaz		inch - mm	-	1/4 - 6,35
Diamètre tube ligne de raccord liquide		inch - mm	-	3/8 - 9,52
Longueur maximale des tubes		m	-	10
Dénivelé maximal		m	-	5

CONDITIONS LIMITEES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 35°C - WB 24°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C
	Températures maximales en mode chauffage	DB 27°C
	Températures minimales en mode chauffage	-
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 43°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	-
	Températures maximales en mode chauffage	DB 24°C - WB 18°C
	Températures minimales en mode chauffage	DB -10°C

Les performances et le fonctionnement optimal sont garantis grâce au fonctionnement alterné des unités.

En fonctionnement simultané, les vitesses de ventilation de l'air ambiant sont forcées à la vitesse minimale.

Les performances sont mesurées avec des tuyaux de 5 m de long.

(1) Conditions d'essai: les données se réfèrent à la norme EN14511 - MODE CHAUFFAGE: Température environnement extérieur DB 7°C / WB 6°C; environnement intérieur DB 20°C / WB 15°C - MODE

REFROIDISSEMENT: Température environnement extérieur DB 35°C / WB 24°C; environnement intérieur DB 27°C / WB 19°C

(2) Déclaration de données de test en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance, pression minimale avec seulement ventilation.

* Equipement non fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec GWP équivalent 2088

** Machine fournie avec des grilles pour trous muraux de 202 mm. Si nécessaire pour remplacer un ancien appareil Unico, la machine peut également être installée avec des trous de 162 mm de diamètre.

			Unico Easy S1 SF	Unico Easy S1 HP	Unico R 10 HP	Unico R 12 HP
CODE PRODUIT			02037	02036	01495	01496
EAN CODE			8021183020373	8021183020366	8021183014952	8021183014969
Puissance frigorifique (min/max)		kW	-	-	-	-
Puissance calorifique (min/max)		kW	-	-	-	-
Capacité nominale de refroidissement (1)	Pnominal	kW	 2,0	 2,0	 2,3	 2,7
Capacité nominale de chauffage (1)	Pnominal	kW	-	 1,8	 2,3	 2,5
Puissance nominale en mode refroidissement (1)	PEER	kW	0,8	0,8	0,9	1,0
Intensité électrique nominale en mode refroidissement (1)		A	3,45	3,45	3,70	4,30
Puissance nominale en mode chauffage (1)	PCOP	kW	-	0,7	0,7	0,8
Intensité électrique nominale en mode chauffage (1)		A	-	3,00	3,0	3,3
Coefficient d'efficacité énergétique nominal (1)	EERd		2,6	2,6	2,6	2,6
Coefficient de performance énergétique nominal (1)	COPd		-	2,7	3,1	3,1
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement (1)						
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage (1)			-			
Puissance en mode "thermostat éteint"	PTO	W	1,0	1,0	14,0	14,0
Puissance en mode "veille" (EN 62301)	PSB	W	0,5	0,5	0,5	0,5
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode refroidissement (1)	QDD	kWh/h	0,8	0,8	0,9	1,0
Consommation d'électricité des appareils à double conduit en mode chauffage (1)	QDD	kWh/h	-	0,7	0,7	0,8
Tension d'alimentation	V-F-Hz		220/240-1-50	220/240-1-50	230-1-50	230-1-50
Tension d'alimentation (min/max)	V		198 / 264	198 / 264	198 / 264	198 / 264
Puissance max absorbée en refroidissement		kW	1,027	1,036	0,9	1,1
Intensité maximale absorbée en mode refroidissement		A	5,46	5,55	3,9	4,8
Puissance maximale absorbée en mode chauffage		kW	-	1,036	0,9	1,1
Intensité maximale absorbée en mode chauffage		A	-	5,6	3,8	4,7
Puissance maximale absorbée de la résistance électrique		kW	-	-	2,0	2,0
Intensité maximale absorbée de la résistance électrique		A	-	-	8,7	8,7
Capacité de déshumidification	l/h		2,2	2,2	0,9	1,1
Débit d'air ambiant en mode refroidissement (max/moyen/min)		m³/h	405 / 370 / 335	405 / 370 / 335	490 / 430 / 360	490 / 430 / 360
Débit d'air ambiant en mode chauffage (max/moyen/min)		m³/h	-	405 / 370 / 335	410 / 350 / 270	490 / 400 / 330
Débit d'air ambiant avec résistance électrique		m³/h	-	-	490	490
Débit d'air extérieur en mode refroidissement (max/min)		m³/h	505 / 0	505 / 0	520 / 350	500 / 340
Débit d'air extérieur en mode chauffage (max/min)		m³/h	-	505 / 0	520 / 350	500 / 340
Vitesse de ventilation interne			3	3	3	3
Vitesse de ventilation externe			2	2	3	3
Diamètre des trous sur le mur **	mm		162	162	162/202	162/202
Résistance électrique de chauffage			-	-	2000	2000
Portée maximale de la télécommande (distance/angle)	m / °		8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°	8 / ±80°
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm		693 x 665 x 276	693 x 665 x 276	902 x 516 x 229	902 x 516 x 229
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm		770 x 865 x 421	770 x 865 x 423	980 x 610 x 350	980 x 610 x 350
Poids (sans emballage)	kg		36	35,6	40	40
Poids (avec emballage)	kg		41	40,9	44	44
Pression acoustique interne (min/max) (2)		dB(A)	-	-	 33-41	 33-42
Niveau interne de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	60	60	56	57
Degré de protection des coques			IP X0	IPX0	IP 20	IP 20
Gaz réfrigérant*	Type		R410A	R410A	R410A régénéré	R410A régénéré
Potentiel de Réchauffement Global	PRG		2088	2088	2088	2088
Charge de gaz réfrigérant	kg		0,51	0,515	0,65	0,55
Pression de service maximale	MPa		4,2	4,2	3,6	3,6
Câble d'alimentation (nb. de poles x section mm2)			3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5

CONDITIONS LIMITEES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 32°C – WB 24°C	DB 35°C - WB 24°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 18°C	DB 18°C
	Températures maximales en mode chauffage	DB 27°C	DB 27°C
	Températures minimales en mode chauffage	-	-
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 43°C - WB 32°C	DB 43°C - WB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	-	-
	Températures maximales en mode chauffage	DB 24°C - WB 18°C	DB 24°C - WB 18°C
	Températures minimales en mode chauffage	DB -5°C	DB -15°C

(1) Conditions d'essai: les données se réfèrent à la norme EN14511 - MODE CHAUFFAGE: Température environnement extérieur DB 7°C / WB 6°C; environnement intérieur DB 20°C / WB 15°C - MODE

REFROIDISSEMENT: Température environnement extérieur DB 35°C / WB 24°C; environnement intérieur DB 27°C / WB 19°C

(2) Déclaration de données de test en chambre semi-anéchoïque à 2m de distance, pression minimale avec seulement ventilation.

* Equipement hermétique contenant des gaz fluorés avec un PRG équivalent à 2088.

** Unico R fournie avec des grilles pour trous muraux de 202 mm. Si nécessaire pour remplacer un ancien appareil Unico, la machine peut également être installée avec des trous de 162 mm de diamètre.





CLIMATISEURS FIXES

Le confort avec une efficacité maximale, que vous contrôlez depuis votre Smartphone



Les avantages des climatiseurs mono et multisplit d'Olimpia Splendid

Haute efficacité

Les climatiseurs Olimpia Splendid sont parmi les plus performants en termes d'efficacité énergétique, atteignant jusqu'à la classe A++ en mode refroidissement et jusqu'à A+++ en mode chauffage.

Faible impact environnemental

Tous les modèles Olimpia Splendid utilisent le gaz R32: un gaz réfrigérant ayant un Potentiel de Réchauffement Global bien inférieur au R410A, un gaz à effet de serre fortement réglementé à présent par l'UE.

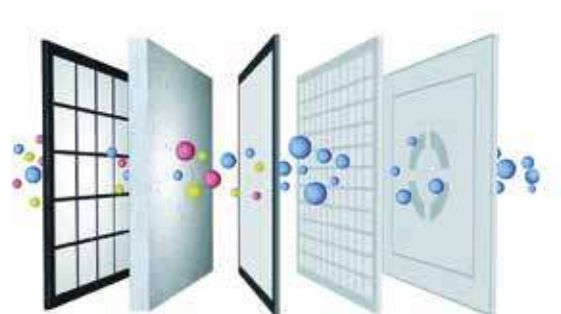
Traitement complet de l'air

Unités intérieures avec stérilisation à haute température et filtres catalytiques à froid inclus. Pour un bien-être qui se respire

Les technologies pour améliorer la qualité de l'air intérieur

Nous passons jusqu'à 90% de notre journée dans des espaces fermés et l'air que nous respirons dans la maison influence notre santé et le bien-être de toute la famille. Une bonne qualité de l'air intérieur fait donc partie intégrante d'une maison confortable, saine et sûre et le développement technologique d'Olimpia Splendid vise à transformer les climatiseurs en dispositifs de plus en plus avancés pour le traitement de l'air.

Voilà pourquoi les unités intérieures des climatiseurs Olimpia Splendid prévoient des filtres catalytiques à froid, qui servent à inhiber les gaz nocifs (comme le formaldéhyde et le benzène) et des fonctions automatiques de stérilisation à haute température. Pour un confort climatique plus sûr pour tout le monde.



		9/10	12	18	24
MONOSPLIT		  PHENIX E INVERTER 9 (OS-C/SEPHH09EI)	  PHENIX E INVERTER 12 (OS-C/SEPHH12EI)		
		  ALYAS PRO E INVERTER 9 (OS-C/SENOH09EI)			
		  MYSTRAL E INVERTER 9 (OS-C/SEMLH09EI)	  MYSTRAL E INVERTER 12 (OS-C/SEMLH12EI)	  MYSTRAL E INVERTER 18 (OS-C/SEMLH18EI)	
		  ARYAL S1 E INVERTER 10 C (OS-K/SEAPH10EI)	  ARYAL S1 E INVERTER 12 C (OS-K/SEAPH12EI)	  ARYAL S1 E INVERTER 18 C (OS-K/SEAPH18EI)	  ARYAL S1 E INVERTER 24 C (OS-K/SEAPH24EI)
MULTISPLIT		  ARYAL S2 E DUAL INVERTER 14 UE OS-CAAMH14EI UI OS-SECYH09EI UI OS-SAALH12EI	  ARYAL S2 E DUAL INVERTER 18 UE OS-CAAMH18EI UI OS-SECYH09EI UI OS-SAALH12EI	  ARYAL S1 E TRIAL INVERTER 21 UE OS-CEAIH21EI UI OS-SECYH09EI UI OS-SECYH12EI	

À la page 63, il est possible de télécharger le tableau des combinaisons réalisables entre les unités extérieures et les unités intérieures Aryal Multisplit, également disponible dans l'espace téléchargement du site Internet Olimpiasplesid.fr

Wi-Fi inclus sur tous les modèles

Aucune installation, simplicité maximale de configuration

Pour gérer le climatiseur depuis un Smartphone, tous les climatiseurs Olimpia Splendid disposent de la connectivité wi-fi (intégrée dans les unités intérieures Mystral et ajoutée à travers un simple kit dans toutes les autres unités). Grâce à la connexion Wi-Fi (qui ne nécessite pas la configuration du routeur), il est possible de gérer le climatiseur également à distance, à l'extérieur de la maison, via le réseau 3G et 4G du Smartphone.



OS Comfort

Compatible avec les modèles de la gamme Phenix E, Alyas Pro E et Aryal S1 E (mono et multisplit).



OS Home

Compatible avec les modèles de la gamme Mystral E.



Caractéristiques de l'application

Disponible pour l'iPhone et l'iPad avec le système d'exploitation IOS et pour les smartphones et tablettes avec le système d'exploitation Android (indication de compatibilité disponible sur l'Apple Store et Google Play). Permet de gérer un ou plusieurs climatiseurs.

Fonction app

- Tous les modes peuvent être réglés : chauffage, refroidissement, déshumidification, ventilation seule
- Des fonctions spéciales peuvent également être définies : volet motorisé, minuterie hebdomadaire, partage d'appareils
- Affichage de la température ambiante



PHENIX E

Le monoplit le plus efficace sur le plan énergétique



HAUTE EFFICACITÉ

Gaz réfrigérant R32 à hautes performances et efficacité technologique maximale, jusqu'à la classe énergétique A+++.



STÉRILISATION À 56°C

Cycles de stérilisation à haute température de l'évaporateur, pour prévenir la formation de bactéries et améliorer la qualité de l'air.



IONISEUR ET AIR QUALITY TECH

L'air traité est soumis à l'action ionisante, et purifié avec des filtres antipoussière, du charbon actif et des filtres catalytiques à froid.



KIT WI-FI INCLUS

Avec la télécommande ou via l'application, il est possible de régler le confort souhaité à l'heure souhaitée.

CARACTÉRISTIQUES

Technologie inverter à hautes performances

Gaz réfrigérant R32

Classe d'efficacité énergétique A++ en refroidissement

Télécommande pour le contrôle à distance fournie

Traitement Golden Fin sur la batterie de l'unité extérieure, pour prévenir l'action corrosive des agents atmosphériques et améliorer les performances.

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonctions Programmeur, Auto, Eco, Sleep, Silent et Turbo

Fonction Follow me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonctions Breeze Away et Swing : évitent que le jet d'air soit direct et régulent automatiquement le flux d'air (horizontal ou vertical)

Fonction Gear : 3 options de puissance (50-75-100%) pour optimiser la consommation d'énergie.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

Fonction Auto-Diagnostic : en cas de panne, l'écran affiche le code d'erreur.



ALYAS PRO E

Monosplit inverter mural, pour les climats froids



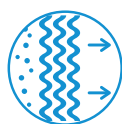
HAUTE EFFICACITÉ

Gaz réfrigérant R32 à hautes performances et efficacité technologique maximale, jusqu'à la classe énergétique A+++.



HAUTES PERFORMANCES POUR LES CLIMATS FROIDS

Dans le chauffage des zones climatiques plus rigoureuses, il enregistre des performances supérieures aux splits communs et l'unité extérieure est dotée d'une résistance électrique supplémentaire.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



KIT WI-FI INCLUS

Avec la télécommande ou via l'application, il est possible de régler le confort souhaité à l'heure souhaitée.

CARACTÉRISTIQUES

Technologie inverter à hautes performances

Gaz réfrigérant R32

Classe d'efficacité énergétique jusqu'à A+++ en refroidissement

Télécommande pour le contrôle à distance fournie

Traitement Golden Fin sur la batterie de l'unité extérieure, pour prévenir l'action corrosive des agents atmosphériques et améliorer les performances.

Unité extérieure équipée d'une résistance électrique supplémentaire avec fonction de dégivrage.

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonctions Programmeur, Auto, Eco, Sleep, Silent et Turbo

Fonction Follow me: le thermostat de la télécommande permet un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.

Fonction Swing: oscillation du volet pour une meilleure diffusion de l'air dans la pièce.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

Fonction Auto-Diagnostic : en cas de panne, l'écran affiche le code d'erreur.



MYSTRAL E

Monosplit inverter mural



HAUTE EFFICACITÉ

Gaz réfrigérant R32 à hautes performances et efficacité technologique maximale, pour atteindre la classe énergétique A++.



STÉRILISATION À 56°C

Cycles de stérilisation à haute température de l'évaporateur, pour prévenir la formation de bactéries et améliorer la qualité de l'air.



FLUX D'AIR INTELLIGENT

Distribue l'air de manière différente selon les saisons et modifie rapidement la température dans la pièce.



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'app OS Home il est possible de gérer toutes ses fonctionnalités depuis son Smartphone, même hors de chez soi.

CARACTÉRISTIQUES

Technologie inverter à hautes performances
Gaz réfrigérant R32
Classe d'efficacité énergétique A++ en refroidissement
Filtre anti-poussière
Télécommande pour le contrôle à distance fournie

FONCTIONS

Rafrâichissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonctions Programmeur, Auto, Eco, Sleep, Silent et Turbo

Fonction Follow me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Swing : oscillation du volet pour une meilleure diffusion de l'air dans la pièce.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

Fonction Auto-Diagnostic : en cas de panne, l'écran affiche le code d'erreur.



ARYAL S1 E

Monosplit inverter mural



HAUTE EFFICACITÉ

Gaz réfrigérant R32 à hautes performances et efficacité technologique maximale, pour atteindre la classe énergétique A++.



AIR QUALITY TECH

L'air traité est purifié avec des filtres anti-poussière, du charbon actif et des filtres catalytiques à froid pour éliminer les impuretés.



SELF CLEAN

Nettoie et sèche automatiquement l'évaporateur, éliminant ainsi la poussière, la moisissure et la graisse pour garantir un air propre dans la pièce.



KIT WI-FI INCLUS

Avec la télécommande ou via l'application, il est possible de régler le confort souhaité à l'heure souhaitée.

CARACTÉRISTIQUES

Technologie inverter à hautes performances

Gaz réfrigérant R32

Classe d'efficacité énergétique A++ en refroidissement

Télécommande pour le contrôle à distance fournie

Traitement Golden Fin sur la batterie de l'unité extérieure, pour prévenir l'action corrosive des agents atmosphériques et améliorer les performances.

FONCTIONS

Rafraîchissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonctions Programmeur, Auto, Sleep, Silent et Turbo

Fonction Follow me : détection précise de la température à l'endroit où se trouve la télécommande.

Fonction Swing : oscillation du volet pour une meilleure diffusion de l'air dans la pièce.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

Fonction Auto-Diagnostic : en cas de panne, l'écran affiche le code d'erreur.



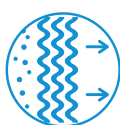
ARYAL MULTISPLIT

Le multisplit à haut rendement énergétique



HAUTE EFFICACITÉ

Gaz réfrigérant R32 à hautes performances et efficacité technologique maximale, pour atteindre la classe énergétique A++.



PURE SYSTEM

Il est équipé d'un système de multi-filtration, composé d'un filtre électrostatique (avec fonction anti-poussière) et d'un filtre au charbon actif (efficace contre les mauvaises odeurs).



SELF CLEAN

Nettoie et sèche automatiquement l'évaporateur, éliminant ainsi la poussière, la moisissure et la graisse pour garantir un air propre dans la pièce.



KIT WI-FI INCLUS

Avec la télécommande ou via l'application, il est possible de régler le confort souhaité à l'heure souhaitée.

CARACTÉRISTIQUES

Technologie inverter à haute efficacité énergétique avec réfrigérant à faible GWP R32.

Disponible dans les versions dual et trial, pour climatiser jusqu'à trois pièces en utilisant une seule unité extérieure.

Le système est modulable : il est possible de concevoir des installations en sélectionnant la taille correcte en fonction de la charge thermique de l'installation.

Traitement Golden Fin sur la batterie de l'unité extérieure, pour prévenir l'action corrosive des agents atmosphériques et améliorer les performances.

FONCTIONS

Rafrâichissement, chauffage, déshumidification et ventilation

Fonctions Programmeur, Auto, Eco, Sleep, Silent et Turbo

Fonction Follow me: le thermostat de la télécommande permet un contrôle de la température à l'endroit où se trouvent les occupants de la pièce.

Fonction Swing: oscillation du volet pour une meilleure diffusion de l'air dans la pièce.

Fonction Auto-Restart : après une coupure de courant, se rallume sur la dernière fonction définie.

Fonction Auto-Diagnostic : en cas de panne, l'écran affiche le code d'erreur.



			Phenix E Inverter 9	Phenix E Inverter 12	Alyas Pro E Inverter 9	Mystral E Inverter 9	Mystral E Inverter 12	Mystral E Inverter 18
CODE UNITÉ INTÉRIEURE			OS-SEPHH09EI	OS-SEPHH12EI	OS-SENOH09EI	OS-SEMLH09EI	OS-SEMLH12EI	OS-SEMLH18EI
EAN CODE UNITÉ INTÉRIEURE			8021183117424	8021183117431	8021183115864	8021183118919	8021183118940	8021183120769
CODE UNITÉ EXTÉRIEURE			OS-CEPHH09EI	OS-CEPHH12EI	OS-CENOH09EI	OS-CEMLH09EI	OS-CEMLH12EI	OS-CEMLH18EI
EAN CODE UNITÉ EXTÉRIEURE			8021183117448	8021183117455	8021183115871	8021183118926	8021183118957	8021183120776
CODE PRODUIT			OS-C/SEPHH09EI	OS-C/SEPHH12EI	OS-C/SENOH09EI	OS-C/SEMLH09EI	OS-C/SEMLH12EI	OS-C/SEMLH18EI
EAN CODE			8021183117486	8021183117493	8021183115857	8021183118902	8021183118933	8021183120752
Puissance fournie en refroidissement (min/nom/max)		kW	1,03/2,64/3,23	1,38/3,52/4,31	0,91/2,64/4,40	0,94/2,63/3,4	1/3,4/3,77	1,25/5,10/5,91
Puissance fournie en chauffage (min/nom/max)		kW	0,82/2,93/3,37	1,07/3,81/4,38	0,79/2,86/6,30	0,94/2,75/3,5	1/3,43/3,81	1,25/5,10/6,07
Puissance absorbée en froid (min/nom/max)		kW	0,08/0,63/1,10	0,13/1,01/1,65	0,05/0,60/1,55	0,24/0,809/1,38	0,29/1,053/1,5	0,33/1,58/2,34
Puissance absorbée en chaud (min/nom/max)		kW	0,70/0,65/0,99	0,16/0,98/1,56	0,14/0,65/2,10	0,24/0,733/1,552	0,29/0,925/1,73	0,34/1,37/2,52
Absorption en mode refroidissement (min/nom/max)		A	0,35/2,73/4,78	0,6/4,37/7,2	0,5/4,0/7,0	1,2/4,6/8,0	1,5/5,1/9,0	1,7/8,1/12,0
Absorption en mode chauffage (min/nom/max)		A	0,32/2,83/4,32	0,7/4,24/6,78	1,0/4,22/9,2	1,2/4,1/9,0	1,5/4,6/10,0	1,7/7,0/13,0
EER			4,2	3,5	4,40	3,25	3,23	3,23
COP			4,5	3,9	4,41	3,73	3,71	3,71
Puissance max absorbée en refroidissement		kW	2,20	2,20	2,35	1,38	1,50	2,34
Puissance maximale absorbée en mode chauffage		kW	2,20	2,20	2,35	1,55	1,73	2,52
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement			A+++	A+++	A+++	A++	A++	A++
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage SAISON MOYENNE			A++	A++	A++	A+	A+	A+
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage SAISON PLUS CHAUDE			A+++	A+++	A+++	A+++	A+++	A+++
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage SAISON FROIDE			-	-	A	A	A	A
Consommation d'électricité en mode refroidissement	kWh/annum	kWh/annum	107	157	111	149	195	293
Consommation annuelle d'électricité en mode chauffage SAISON MOYENNE	kWh/annum	kWh/annum	744	797	792	840	840	1330
Consommation annuelle d'électricité en mode chauffage SAISON PLUS CHAUDE	kWh/annum	kWh/annum	630	723	762	659	714	1373
Consommation annuelle d'électricité en mode chauffage - SAISON FROIDE	kWh/annum		1891	1984	2156	1606	2162	2471
Capacité de déshumidification		l/h	1,5	1,5	1,0	1	1,2	1,5
Charges prévues selon projet (EN 14825)	Refroidissement	Pdesignc	kW	2,6	3,5	2,7	2,6	3,4
	Chauffage / moyen	Pdesignh	kW	2,4	2,6	2,6	2,4	3,8
	Chauffage / plus chaud	Pdesignh	kW	2,7	3,1	2,7	2,4	5,0
	Chauffage / plus froid	Pdesignh	kW	3	3,3	3,9	2,6	4,0
Efficacité saisonnière (EN 14825)	Refroidissement	SEER		8,8	8,5	8,5	6,1	6,1
	Chauffage / moyen	SCOP (A)		4,6	4,6	4,6	4,0	4,0
	Chauffage / plus chaud	SCOP (W)		6	6	5,1	5,1	5,1
	Chauffage / plus froid	SCOP (C)		3,5	3,5	3,8	3,4	3,4
UNITÉ INTÉRIEURE	Niveau de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	54	55	56	52	53
	Pression sonore (max/med/min/silencieux)		dB(A)	37/31/22/-	39/33/22/-	42/35/25/21,5	38/33/30/22	41/38/35/27
	Débit d'air en mode refroidissement (max/moyen/min)		m³/h	510/360/300	520/370/310	611/479/360	510/430/390	800/620/530
	Débit d'air en mode chauffage (max/moyen/min)		m³/h	510/360/300	520/370/310	611/479/360	510/430/390	800/620/530
	Degré de protection			I	I	IPX0	IPX0	IPX0
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	835x295x208	835x295x208	802x297x189	777x250x201	910x294x206
	Poids (sans emballage)		kg	8,7	8,7	8,5	8,0	10,0
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	905x355x290	905x355x290	875x375x285	850x320x275	979x372x277
	Poids (avec emballage)		kg	11,5	11,3	11,1	10,5	13,0
UNITÉ EXTÉRIEURE	Niveau de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	58	61	64	62	65
	Pression sonore		dB(A)	54	54,5	55,5	52	55
	Débit d'air (max)		m³/h	2150	2200	2000	1900	2600
	Degré de protection			IP24	IP24	IP24	IPX4	IPX4
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	765x555x303	765x555x303	800x554x333	777x498x290	853x602x349
	Poids (sans emballage)		kg	26,7	26,7	34,7	24,0	35,0
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	887x610x337	887x610x337	920x615x390	818x520x325	890x628x385
CIRCUIT FRIGORIFIQUE	Poids (avec emballage)		kg	29,1	29,1	37,5	26,0	38,0
	Diamètre tube ligne de raccord gaz		inch - mm	1/4" - 6,35	1/4" - 6,35	1/4" - 6,35	1/4"-6,35	1/4"-6,35
	Diamètre tube ligne de raccord liquide		inch - mm	3/8" - 9,52	3/8" - 9,52	3/8" - 9,52	3/8"-9,52	3/8"-9,52
	Longueur maximale des tubes		m	25	25	25	25	25
	Dénivelé maximal		m	10	10	10	10	10
	Longueur tuyauteries couverte de pré-charge		m	5	5	5	5	5
	Longueur minimum recommandée tuyauteries		m	3	3	3	3	3
	Augmentation de réfrigérant (au-delà des 5 m de tuyau)		g/m	12	12	12	15	25
	Pression de service maximale		MPa	4,3/1,7	4,3/1,7	4,3/1,7	3,7/1,2	3,7/1,2
	Gaz réfrigérant*	Type	Type	R32	R32	R32	R32	R32
BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	Potentiel de Réchauffement Global	PRG		675	675	675	675	675
	Charge de gaz réfrigérant		kg	0,62	0,62	0,87	0,57	1,00
	Alimentation électrique Unité intérieure	V/F/Hz	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50
	Alimentation électrique unité extérieure	V/F/Hz	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50
	Branchement Alimentation Unité Extérieure	Conducteurs		3 x 2,5 mm2	3 x 2,5 mm2	3 x 1,5 mm2	3 x 1,5 mm2	3 x 1,5 mm2
	Connexion Unité Intérieure-Extérieure	Conducteurs		5 x 1,5 mm2	5 x 1,5 mm2	5 x 1,5 mm2	4 x 0,75 mm2	4 x 0,75 mm2
	Courant maximum	A		10,5	10,5	10,0	9,0	13,0

CONDITIONS LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 32°C	DB 32°C	DB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement	DB 16°C	DB 17°C	DB 17°C
	Températures maximales en mode chauffage	DB 30°C	DB 30°C	DB 30°C
	Températures minimales en mode chauffage	DB 0°C	DB 0°C	DB 0°C
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement	DB 50°C	DB 43°C	DB 53°C
	Températures minimales en mode refroidissement	-	-	-
	Températures maximales en mode chauffage	DB 24°C	DB 30°C	DB 30°C
	Températures minimales en mode chauffage	DB -15°C	DB -22°C	DB -20°C

Les données déclarées concernent les conditions prévues dans les normes EN 14511, EN 14825 et le règlement délégué 626/2011 de l'UE. La consommation électrique réelle du produit, dans les conditions réelles d'utilisation, peut différer de celle qui est indiquée. Les données peuvent subir des variations et des modifications sans obligation de préavis.

* Équipement non fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec PRG équivalent 675.

				Aryal S1 E Inverter 10 C	Aryal S1 E Inverter 12 C	Aryal S1 E Inverter 18 C	Aryal S1 E Inverter 24 C
CODE UNITÉ INTÉRIEURE				OS-SEAPH10EI	OS-SEAPH12EI	OS-SEAPH18EI	OS-SEAPH24EI
EAN CODE UNITÉ INTÉRIEURE				8021183115215	8021183115222	8021183115239	8021183115246
CODE UNITÉ EXTÉRIEURE				OS-KEAPH10EI	OS-KEAPH12EI	OS-KEAPH18EI	OS-KEAPH24EI
EAN CODE UNITÉ EXTÉRIEURE				8021183116564	8021183116588	8021183116827	8021183116834
CODE PRODUIT				OS-K/SEAPH10EI	OS-K/SEAPH12EI	OS-K/SEAPH18EI	OS-K/SEAPH24EI
EAN CODE				8021183116557	8021183116571	8021183118780	8021183118797
Puissance fournie en refroidissement (min/nom/max)			kW	0,91/2,64/3,40	1,11/3,40/4,16	3,39/5,27/5,83	2,08/5,86/7,91
Puissance fournie en chauffage (min/nom/max)			kW	0,82/2,93/3,37	1,09/3,68/4,22	3,1/4,97/5,85	1,61/6,0/7,91
Puissance absorbée en froid (min/nom/max)			kW	0,10/0,73/1,24	0,13/1,04/1,58	0,56/1,55/2,05	0,42/1,78/3,15
Puissance absorbée en chaud (min/nom/max)			kW	0,12/0,73/1,20	0,10/0,99/1,68	0,78/1,298/2	0,3/1,608/2,75
Absorption en mode refroidissement (min/nom/max)			A	0,40/3,20/5,40	0,5/4,56/6,9	2,4/6,7/8,9	1,8/7,7/13,8
Absorption en mode chauffage (min/nom/max)			A	0,50/3,20/5,20	0,4/4,35/6,9	3,4/5,64/8,7	1,3/6,99/12,2
EER				3,60	3,28	3,4	3,28
COP				4,00	3,72	3,83	3,73
Puissance max absorbée en refroidissement			kW	2,15	2,15	2,50	3,50
Puissance maximale absorbée en mode chauffage			kW	2,15	2,15	2,50	3,50
Classe d'efficacité énergétique en mode refroidissement				A++	A++	A++	A++
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage SAISON MOYENNE				A+	A+	A+	A+
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage SAISON PLUS CHAUDE				A+++	A+++	A+++	A+++
Classe d'efficacité énergétique en mode chauffage SAISON FROIDE				-	-	-	-
Consommation d'électricité en mode refroidissement		kWh/annum	kWh/annum	156	211	247	405
Consommation annuelle d'électricité en mode chauffage SAISON MOYENNE		kWh/annum	kWh/annum	910	945	1435	1818
Consommation annuelle d'électricité en mode chauffage SAISON PLUS CHAUDE		kWh/annum	kWh/annum	714	706	1208	1691
Consommation annuelle d'électricité en mode chauffage - SAISON FROIDE		kWh/annum	kWh/annum	-	-	-	-
Capacité de déshumidification			l/h	1	1,2	1,6	2,4
Charges prévues selon projet (EN 14825)	Refroidissement	Pdesignc	kW	2,8	3,6	5,2	7
	Chauffage / moyen	Pdesignh	kW	2,6	2,7	4,1	4,8
	Chauffage / plus chaud	Pdesignh	kW	2,6	2,5	4,4	5,8
	Chauffage / plus froid	Pdesignh	kW	-	-	-	-
Efficacité saisonnière (EN 14825)	Refroidissement	SEER		6,3	6,1	7,4	6,1
	Chauffage / moyen	SCOP (A)		4,0	4,0	4	4
	Chauffage / plus chaud	SCOP (W)		5,1	5,1	5,1	4,8
	Chauffage / plus froid	SCOP (C)		-	-	-	-
UNITÉ INTÉRIEURE	Niveau de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	54	55	56	59
	Pression sonore (max/med/min/silencieux)		dB(A)	39/32/25/-	41/35/25/-	42/36/26/-	45/40/36/-
	Débit d'air en mode refroidissement (max/moyen/min)		m³/h	466/360/325	547/430/314	840/680/540	980/817/662
	Débit d'air en mode chauffage (max/moyen/min)		m³/h	466/360/325	625/430/314	840/680/540	980/817/662
	Degré de protection			IPX0	IPX0	IPX0	IPX0
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	805x285x194	805x285x194	957x302x213	1040x327x220
	Poids (sans emballage)		kg	7,6	7,6	10	12,3
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	870x365x270	870x365x270	1035x385x295	1120x405x315
	Poids (avec emballage)		kg	9,7	9,8	13,0	15,8
UNITÉ EXTÉRIEURE	Niveau de puissance acoustique (EN 12102)	LWA	dB(A)	62	63	63	67
	Pression sonore		dB(A)	55,5	56	56	59
	Débit d'air (max)		m³/h	1750	1800	2100	3500
	Degré de protection			IP24	IP24	IPX4	IPX4
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)		mm	720x495x270	720x495x270	805x554x330	890x673x342
	Poids (sans emballage)		kg	23,2	23,2	32,7	42,9
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)		mm	835x540x300	835x540x300	915x615x370	995x740x398
CIRCUIT FRIGORIFIQUE	Poids (avec emballage)		kg	25,0	25,0	35,4	45,9
	Diamètre tube ligne de raccord gaz		inch - mm	1/4" - 6,35	1/4" - 6,35	1/4" - 6,35	3/8" - 9,52
	Diamètre tube ligne de raccord liquide		inch - mm	3/8" - 9,52	3/8" - 9,52	1/2" - 12,7	5/8" - 15,9
	Longueur maximale des tubes		m	25	25	30	50
	Dénivelé maximal		m	10	10	20	25
	Longueur tuyauteries couverte de pré-charge		m	5	5	5	5
	Longueur minimum recommandée tuyauteries		m	3	3	3	3
	Augmentation de réfrigérant (au-delà des 5 m de tuyau)		g/m	12	12	12	24
	Pression de service maximale		MPa	4,3/1,7	4,3/1,7	4,3/1,7	4,3/1,7
	Gaz réfrigérant*	Type	Type	R32	R32	R32	R32
BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	Potentiel de Réchauffement Global	PRG		675	675	675	675
	Charge de gaz réfrigérant		kg	0,55	0,55	1,08	1,42
	Alimentation électrique Unité intérieure	V/F/Hz		220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50
	Alimentation électrique unité extérieure	V/F/Hz		220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50	220-240 / 1 / 50
	Branchement Alimentation Unité Extérieure	Conducteurs		3 x 2,5 mm²	3 x 2,5 mm²	3 x 2,5 mm²	3 x 2,5 mm²
	Connexion Unité Intérieure-Extérieure	Conducteurs		5 x 1,5 mm²	5 x 1,5 mm²	5 x 1,5 mm²	5 x 2,5 mm²
	Courant maximum		A	10,0	10,0	13,0	15,5
CONDITIONS LIMITES DE FONCTIONNEMENT							
Température de l'air intérieur	Températures maximales en mode refroidissement			DB 32°C	DB 32°C	DB 32°C	DB 32°C
	Températures minimales en mode refroidissement			DB 17°C	DB 17°C	DB 17°C	DB 17°C
	Températures maximales en mode chauffage			DB 30°C	DB 30°C	DB 30°C	DB 30°C
	Températures minimales en mode chauffage			DB 0°C	DB 0°C	DB 0°C	DB 0°C
Température de l'air extérieur	Températures maximales en mode refroidissement			DB 43°C	DB 43°C	DB 50°C	DB 50°C
	Températures minimales en mode refroidissement			-	-	-	-
	Températures maximales en mode chauffage			DB 30°C	DB 30°C	DB 30°C	DB 30°C
	Températures minimales en mode chauffage			DB -15°C	DB -15°C	DB -15°C	DB -15°C

Les données déclarées concernent les conditions prévues dans les normes EN 14511, EN 14825 et le règlement délégué 626/2011 de l'UE. La consommation électrique réelle du produit, dans les conditions réelles d'utilisation, peut différer de celle qui est indiquée. Les données peuvent subir des variations et des modifications sans obligation de préavis.

* Équipement non fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec PRG équivalent 675.

		NEW		NEW	
		UE Aryal S2 E Dual Inverter 14	UE Aryal S2 E Dual Inverter 18	UE Aryal S1 E Trial Inverter 21	
CODE UNITÉ EXTÉRIEURE		OS-CAAMH14EI	OS-CAAMH18EI	OS-CEAIH21EI	
EAN CODE		8021183119282	8021183119299	8021183116106	
Refroidissement	Alimentation électrique	V/F/Hz	Monophasé 220-240 / 1 / 50	Monophasé 220-240 / 1 / 50	Monophasé 220-240 / 1 / 50
	Capacité (Min-Nom-Max)	kW	1,47-4,11-4,84	2,23-5,28-5,57	1,95-6,15-6,83
	Puissance électrique absorbée (Nom/Min-Max)	kW	1,27(0,10-1,65)	1,64(0,69-2,00)	1,90 (0,67-2,38)
	Courant (Nom/Min-Max)	A	5,80(1,00-7,20)	7,10(3,20-9,00)	9,0 (1,10-9,4)
	Charge théorique (PdesignC)	kW	4,1	5,3	6,1
	SEER		6,8	6,1	6,5
	Classe d'efficacité énergétique		A++	A++	A++
	Consommation Énergétique Annuelle	kWh/A	220	304	328
Chauffage	Capacité (Min-Nom-Max)	kW	1,61-4,40-4,84	2,34-5,57-5,63	2,3-6,6-7,9
	Puissance électrique absorbée (Nom/Min-Max)	kW	1,19(0,22-1,62)	1,50(0,60-1,78)	1,78 (0,62-2,23)
	Courant (Nom/Min-Max)	A	5,40(1,80-7,15)	6,60(2,80-7,95)	8,1 (1,76-8,8)
	Charge théorique (PdesignH) (zone : moyenne-chaude)	kW	3,7-4,1	4,3-5	5,4-5,5
	Scop (zone: moyenne-chaude)		4-5,1	4-5,1	4,0-5,2
	Classe d'efficacité énergétique (zone : moyenne-chaude)	zone intermédiaire/chaude	A+ A+++	A+ A+++	A+ A+++
	Consommation Énergétique Annuelle (zone : moyenne-chaude)	kWh/A	1320-1125	1503-1378	1890-1481
	Efficacité énergétique E.E.R./C.O.P	W/W	3,23/3,71	3,23/3,71	3,24 / 3,71
Unité Extérieure	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm	805x554x330	805x554x330	845x702x363
	Poids (sans emballage)	kg	31,6	35,0	46,8
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm	915x615x370	915x615x370	965x775x395
	Poids (avec emballage)	kg	34,7	38,0	51,1
	Débit Air	m³/h	2100	2100	3000
	Pression sonore (max)	dB(A)	56	56	57,5
	Puissance sonore (Max)	dB(A)	65	65	65
	Type de compresseur		Rotatif	Rotatif	Rotatif
Dimensions et limitations du circuit réfrigérant	Tuyauteries côté liquide	mm	2x6,35	2x6,35	3x6,35
	Tuyauteries côté gaz	mm	2x9,52	2x9,52	3x9,52
	Longueur Tuyauteries couverte de Pré-charge	m	15	15	22,5
	Longueur minimum recommandée tuyauteries	m	3	3	3
	Longueur équivalente tuyauteries (Max)	m	40	40	60
	Longueur max équivalente tuyauteries (embranchement monotube)	m	25	25	30
	Complément de Réfrigérant	g/m	12	12	12
	Dénivelé (Max) (unité extérieure dans une position supérieure par rapport à l'unité intérieure)	m	15	15	15
Fluide réfrigérant	Dénivelé (Max) (unité extérieure dans une position inférieure par rapport à l'unité intérieure)	m	15	15	15
	Dénivelé (Max) (Différence de niveau entre les unités intérieures)	m	10	10	10
	Type de réfrigérant*		R32	R32	R32
	PRG		675	675	675
Connexions électriques	Quantité pré-chargée	kg	1,1	1,25	1,40
	Pression d'essai (Côté Haute/Basse)	MPa	4,3-1,7	4,3/1,7	4,3/1,7
	Alimentation électrique principal	V/F/Hz	Monophasé 220-240 / 1 / 50	Monophasé 220-240 / 1 / 50	Monophasé 220-240 / 1 / 50
	Puissance électrique absorbée maximum	W	2750	3050	3300
Limites de fonctionnement	Courant maximum	A	12	15	15,5
	Températures Extérieures Refroid. (Min-Max)	°C B.S.	-/+50	-/+50	-/+50
	Températures Extérieures chauff. (Min-Max)	°C B.S.	-15/+24	-15/+24	-15/+24

Les données déclarées concernent les conditions prévues dans les normes EN 14511, EN 14825 et le règlement délégué 626/2011 de l'UE pour la combinaison capable d'exprimer la classe énergétique la plus élevée. Pour la classe énergétique des performances individuelles, se référer aux tableaux de sélection fournis sur le site www.olimpiaspplendid.fr et aux étiquettes énergétiques de la combinaison spécifique. La consommation électrique réelle du produit, dans les conditions réelles d'utilisation, peut différer de celle qui est indiquée. Les données peuvent subir des variations et des modifications sans obligation de préavis. Les valeurs de pression sonore de la gamme Aryal S1 sont aux conditions suivantes : niveau de pression sonore ambiant égal à 0 dB (Pression égale à 20Pa), unité positionnée en condition de champ libre, mesureur positionné à 1,5 mètres (unité extérieure) d'elle. Les valeurs de pression sonore de la gamme Aryal S2 sont aux conditions suivantes : dans une chambre semi-anéchoïque, unité positionnée en condition de champ libre, mesureur positionné à 1 mètres (unité extérieure) d'elle.

* Équipement non fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec PRG équivalent 675.

		UI Alyas E Inverter 9	UI Alyas E Inverter 12	UI Alyas S1 E Inverter 12
CODE UNITÉ INTÉRIEURE		OS-SECYH09EI	OS-SECYH12EI	OS-SAALH12EI
EAN CODE		8021183116205	8021183116212	8021183119312
Alimentation électrique	V/F/Hz	220-240/1/50	220-240 / 1 / 50	220-240/1/50
Refroidissement	kW (Nom)	2,64	3,52	3,52
Chauffage	kW (Nom)	2,93	3,81	3,81
Unité intérieure	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (sans emballage)	mm	722x290x187	802x297x189
	Poids (sans emballage)	kg	7,3	8,6
	Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur) (avec emballage)	mm	790x375x270	875x380x285
	Poids (avec emballage)	kg	9,7	11,1
	Débit d'air (min/med/max)	m³/h	230-309-416	395-477-584
	Pression sonore (silent/min/med/max)	dB(A)	20-23-31-39	/-26-32-39
	Puissance sonore Max (EN 12102)	dB(A)	54	55
Dimensions tuyauteries	Tuyauteries côté liquide	inch - mm	1/4" - 6,35	1/4" - 6,35
	Tuyauteries côté gaz	inch - mm	3/8" - 9,52	3/8" - 9,52
Limites de fonctionnement	Temp. Intérieures Refroid. (Min-Max)	°C B.S.	+17/+32	+17/+32
	Temp. Intérieures chauff. (Min-Max)	°C B.S.	0/+30	0/+30

Les données déclarées concernant les conditions prévues dans les normes EN 14511, EN 14825 et le règlement délégué 626/2011 de l'UE La consommation électrique réelle du produit, dans les conditions réelles d'utilisation, peut différer de celle qui est indiquée. Les données peuvent subir des variations et des modifications sans obligation de préavis. Les valeurs de pression sonore de la gamme Alyas E sont aux conditions suivantes : niveau de pression sonore ambiant égal à 0 dB (Pression égale à 20Pa), unité positionnée en condition de champ libre, mesureur positionné à 1,5 mètres (unité extérieure) d'elle.

Les valeurs de pression sonore de la gamme Alyas S1 sont aux conditions suivantes : dans chambre semi-anéchoïque, unité positionnée en condition de champ libre, mesureur positionné à 1,5 mètres (unité extérieure) d'elle.

* Équipement non fermé hermétiquement contenant du GAZ fluoré avec PRG équivalent 675.

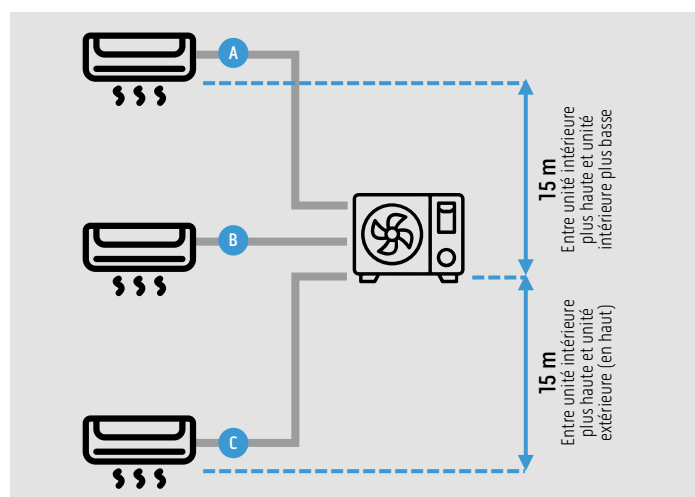
La référence OS-SECYH12EI UI Alyas E Inverter 12 peut uniquement être associée à la référence OS-CEAIH21EI UE Aryal S1 E Trial Inverter 21. La référence OS-SAALH12EI UI Alyas S1 E Inverter 12 peut uniquement être associée aux références OS-CAAMH14EI UE Aryal S2 E Dual Inverter 14 et OS-CAAMH18EI UE Aryal S2 E Dual Inverter 18. La référence OS-SECYH09EI UI Alyas E Inverter 9 peut être associée à toutes les références des unités extérieures (OS-CAAMH14EI ; OS-CAAMH18EI ; OS-CEAIH21EI).



Télécharger le tableau complet des combinaisons

Le tableau indique les combinaisons générales possibles des unités extérieures Aryal Multisplit. Vérifiez toujours les combinaisons en fonction des modèles spécifiques d'unité intérieure, en ligne sur Olimpiasplesndid.fr.

Installation des tuyaux



Distance maximale tuyau individuel unité intérieure - unité extérieure

DUAL	TRIAL
25 m	30 m

Longueur totale A+B+C

DUAL	TRIAL
40 m	60 m





RAFRAICHISSEUR D'AIR

Compacts, smarts et multifonctions, pour une sensation de fraîcheur immédiate



Nouveaux designs, convivialité maximale et qualité de l'air

Grâce à l'innovation conceptuelle d'Olimpia Splendid, la diffusion de l'air est optimisée. Des esthétiques variées pour satisfaire tous les intérieurs

Le Black&White Olimpia Splendid

Esthétiquement distinctifs par leurs couleurs, les rafraîchisseurs de la gamme Peler sont reconnaissables grâce à leur format compact et aux contrastes nets de couleurs.

Technologie facile d'utilisation

Focus sur la simplicité d'utilisation du produit. Les différentes fonctions peuvent être configurées à travers l'écran tactile, et l'entretien est extrêmement facile grâce à des solutions pour le remplissage par le haut et par le bas.

Qualité de l'air intérieur

Pour faire du confort une sensation à 360°, les modèles de la gamme Peler sont dotés d'un ioniseur intégré pour améliorer la qualité de l'air traité. En chargeant négativement l'air, l'ioniseur permet en effet aux molécules d'oxygène de s'attacher aux particules nocives et de tomber au sol, réduisant ainsi le risque qu'elles ne soient inhalées.

Gamme rafraîchisseurs

	> 4 lt	> 6 lt	> 10 lt	> 20 lt
STANDARD	 PELER 4D (99308)	 PELER 6C (99310)	 PELER 10 (99242)	 PELER 20 (99355)
TOUR	 PELER TOWER (99312)			

PELER 4D

Le rafraîchisseur compact, pratique et technologique.

Cod. 99308



REMPLISSAGE PAR LE HAUT OU PAR LE BAS

Pas besoin d'enlever le réservoir par la partie avant



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.



OSCILLATION HORIZONTALE

Orientation continue et automatique de l'air de droite à gauche



MINUTEUR INTÉGRÉ

Programmation de l'arrêt automatique jusqu'à 8 heures

CARACTÉRISTIQUES

Puissance maximale absorbée : 75W
Débit d'air (maximum) : 350 m³/h
Vitesse de l'air (maximum) : 7 m/s
Niveau de puissance acoustique maximale : 57 dB(A)
Capacité du réservoir : 4 l
Panneau de commande tactile
Roulettes
Mode oscillation du flux d'air horizontal
Télécommande incluse
Minuteur jusqu'à 8 h
3 vitesses de ventilation (basse, moyenne, haute)
3 modes de fonctionnement (normal, naturel, repos)
Pain de glace incluse



PELER 6C

Le rafraîchisseur au design épuré, facile à utiliser.

Cod. 99310



REMPLISSAGE PAR LE HAUT OU PAR LE BAS

Pas besoin d'enlever le réservoir par la partie avant



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.



IONISEUR INTÉGRÉ

En chargeant négativement l'air, les molécules d'oxygène peuvent s'attacher aux particules nocives et tomber au sol, réduisant ainsi le risque qu'elles ne soient inhalées.



MINUTEUR INTÉGRÉ

Programmation de l'arrêt automatique jusqu'à 12 heures

CARACTÉRISTIQUES

Puissance maximale absorbée : 75W

Débit d'air (maximal) : 450 m³/h

Vitesse de l'air (maximale) : 8,5 m/s

Niveau de puissance sonore maximale : 62 dB(A)

Remplissage par le haut ou par le bas

Écran tactile : écran LED et commandes tactiles

3 modes de fonctionnement (normal, naturel, repos)

3 vitesses de ventilation (basse, moyenne, haute)

Grand réservoir d'eau amovible (jusqu'à 6 litres)

Ioniseur intégré

Purification avec filtre à air et panneau d'évaporation à nid d'abeille

Programmeur 1-12 h

Filtre antipoussière

Mode oscillation du flux d'air horizontal

Réglage manuel des volets verticaux

Télécommande conviviale incluse

Design compact

Roues pour faciliter le transport

Pain de glace inclus



PELER 10 WIFI

Le rafraîchisseur que vous contrôlez depuis votre Smartphone

Cod. 99242



WI-FI INTÉGRÉ

En téléchargeant l'app OS Home il est possible de gérer toutes ses fonctionnalités depuis son Smartphone, même hors de chez soi.



Grand réservoir d'eau pour une plus longue durée, doté d'un capteur de présence du niveau d'eau.



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.



DOUBLE FONCTION : VENTILATEUR/ RAFFRAÎCHISSEUR

Fonctionnement avec ou sans eau, respectivement comme rafraîchisseur ou ventilateur.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance maximale absorbée : 60 W
 Débit d'air (maximal) : 200 m³/h
 Vitesse de l'air (maximale) : 5 m/s
 Niveau de puissance sonore maximal : 55 dB(A)
 3 vitesses de ventilation
 Mode oscillation du flux d'air horizontal
 Réglage manuel des volets verticaux
 Programmateur 2-4-8 h
 Commandes tactiles
 Purification avec filtre à air et panneau d'évaporation à nid d'abeille
 Bidon de grande capacité de 10 litres
 Télécommande incluse
 Design compact
 Roues de transport pratiques
 Pain de glace inclus



PELER 20

L'unique rafraîchisseur avec remplissage facile.

Cod. 99355



RÉSERVOIR DE 20 LITRES AVEC REMPLISSAGE PAR LE HAUT OU PAR LE BAS

Grand réservoir de 20 litres pour une longue autonomie, avec mode de remplissage facilité par le haut, pour éviter de retirer le réservoir de son logement.



OSCILLATION AUTOMATIQUE DU FLUX D'AIR HORIZONTAL

Orientation continue et automatique de l'air de droite à gauche



DOUBLE FONCTION : VENTILATEUR/RAFRAÎCHISSEUR

Fonctionnement avec ou sans eau, respectivement comme rafraîchisseur ou ventilateur.



4 VITESSES DE VENTILATION

SILENT, NUIT, MOYEN, HAUTE Ventilation avec trois flux d'air pour régler l'intensité.

CARACTÉRISTIQUES

Puissance maximale absorbée : 110 W
Débit d'air (maximum) : 600 m³/h
Vitesse de l'air (maximum) : 9 m/s
Niveau de puissance acoustique maximale : 60 dB(A)
4 vitesses de ventilation
Rangement pour télécommande slim
Mode oscillation horizontale
Minuteur 1-2-4-8 h
Commandes tactiles
Filtre anti-poussières
Grand réservoir de 20 litres
Roulettes
Enrouleur de câble



PELER TOWER

La tour de rafraîchissement pour une diffusion et une qualité d'air optimale.

Cod. 99312



BASE PIVOTANTE

Pour une meilleure diffusion de l'air



IONISEUR INTÉGRÉ

En chargeant négativement l'air, les molécules d'oxygène peuvent s'attacher aux particules nocives et tomber au sol, réduisant ainsi le risque qu'elles ne soient inhalées.



COMMANDES TACTILES

Panneau de commande tactile, au design minimaliste, pour un contrôle immédiat.



3 VITESSES DE VENTILATION

Plusieurs débits d'air pour en régler l'intensité

CARACTÉRISTIQUES

Puissance maximale absorbée : 65W
Débit d'air (maximum) : 300 m³/h
Vitesse de l'air (maximum) : 6 m/s
Niveau de puissance acoustique maximale : 64 dB(A)
Capacité du réservoir : 3,5 l
Base pivotante
Ioniseur intégré
Écran LED et commandes tactiles
Télécommande incluse
Minuteur intégré jusqu'à 12 heures
3 vitesses de ventilation (basse, moyenne, haute)
3 modes de fonctionnement (normal, naturel, repos)
Pain de glace incluse



Caractéristiques techniques des rafraîchisseurs

NEW

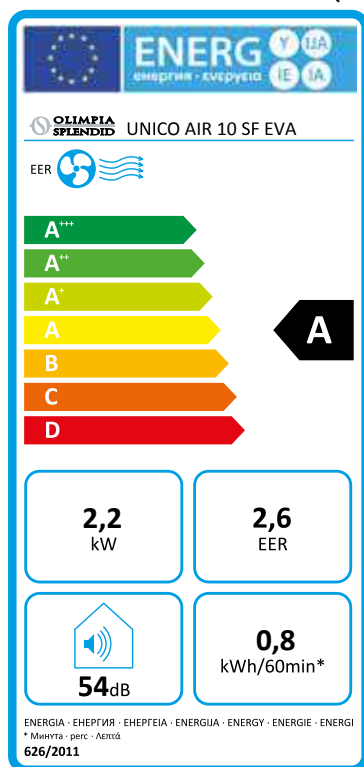
		PELER 4D	PELER 6C	PELER 10 WIFI	PELER 20 EU
CODE PRODUIT		99308	99310	99242	99355
EAN CODE		8021183993080	8021183993103	8021183992427	8021183993554
Alimentation électrique	V/F/Hz	220-240 /1/50 - 60	220-240/1/50-60	220-240/1/50-60	220-240/1/50
Puissance maximale absorbée	W	75	75	60	110
Consommation d'énergie en mode veille	W	-	0,4	≤1	0,45
Vitesse de ventilation	n	3	3	3	4
Débit d'air (maximum)	m³/h	350	450	200	600
Vitesse de l'air (maximum)	m/s	7	8,5	5	9,0
Niveau de pression acoustique (1)	dB(A)	-	50	44	51
Niveau de puissance sonore maximale (1)	dB(A)	 57	 62	 55	 60
Classe d'isolement		II	II	II	II
Câble électrique	n / mm²	2 x 0,75	2 x 0,75	2 x 0,75	2 x 0,75
Capacité du réservoir d'eau	l	4	6,0	10,0	20,0
Pack évaporation		Nid d'abeille	Nid d'abeille	Nid d'abeille	Nid d'abeille
Panneau de configuration		Touch	Touch	Touch	Touch
Marquage de conformité		CE	CE	CE	CE
Dimensions produit (Larg. x Haut. x Prof.)	mm	235 x 610 x 260	260 x 700 x 300	264 x 770 x 270	342 x 897 x 390
Dimensions emballage (Larg. x Haut. x Prof.)	mm	285 x 630 x 310	316 x 792 x 355	337 x 870 x 340	405 x 960 x 440
Poids (sans emballage)	kg	4,5	6,6	6,8	8,0
Poids (avec emballage)	kg	5,5	7,6	8,0	10,5
Minuterie		✓	✓	✓	✓
Réservoir d'eau amovible		✓	✓	✓	✓
Fonction oscillante		✓	✓	✓	✓
Télécommande		✓	✓	✓	✓
Ioniseur		-	✓	-	-
Interrupteur on/off		-	-	✓	✓
Range-cordon d'alimentation		-	-	-	✓

		PELER TOWER
CODE PRODUIT		99312
EAN CODE		8021183993127
Alimentation électrique	V/F/Hz	220-240/1/50
Puissance maximale absorbée	W	65
Consommation d'énergie en mode veille	W	-
Vitesse de ventilation	n	3
Débit d'air (maximum)	m³/h	300
Vitesse de l'air (maximum)	m/s	6
Niveau de pression acoustique (1)	dB(A)	50-52
Niveau de puissance sonore maximale (1)	dB(A)	 64
Classe d'isolement		II
Câble électrique	n / mm²	2 x 0,75
Capacité du réservoir d'eau	l	3,5
Pack évaporation		Nid d'abeille
Panneau de configuration		Touch
Marquage de conformité		CE
Dimensions produit (Larg. x Haut. x Prof.)	mm	320 x 1100 x 320
Dimensions emballage (Larg. x Haut. x Prof.)	mm	245 x 1125 x 230
Poids (sans emballage)	kg	5,0
Poids (avec emballage)	kg	6,0
Minuterie		✓
Réservoir d'eau amovible		-
Fonction oscillante		✓
Télécommande		✓
Ioniseur		✓
Interrupteur on/off		-
Range-cordon d'alimentation		-

(1) Conditions d'essai : le niveau de pression sonore a été mesuré dans une chambre anéchoïque à 2 mètres de distance du côté avant de l'appareil (1 mètre de distance pour la référence 99242) avec le microphone à une hauteur d'1 mètre.
Durant la mesure, toutes les fonctions de l'appareil sont activées sauf l'oscillation (selon le modèle).

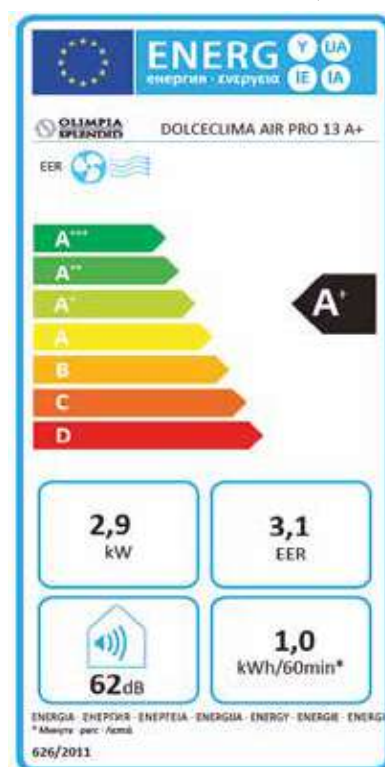
Étiquettes Énergétiques

CLIMATISATION DOUBLE CONDUITS (UNICO)



Classe d'efficacité énergétique de **A+++** à **D**

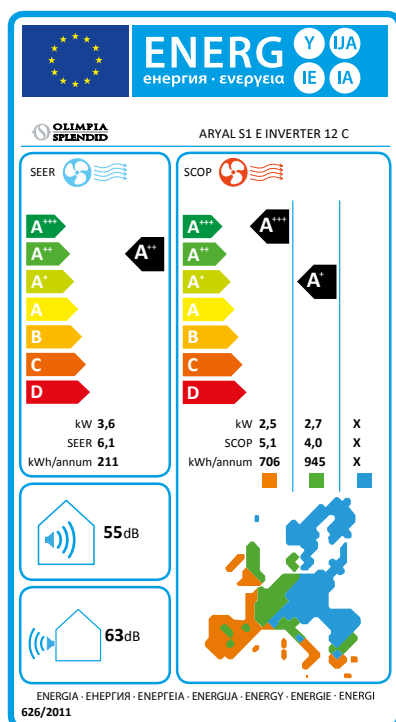
CLIMATISATION SIMPLE CONDUIT (PORTABLES)



Classe d'efficacité énergétique de **A+++** à **D**

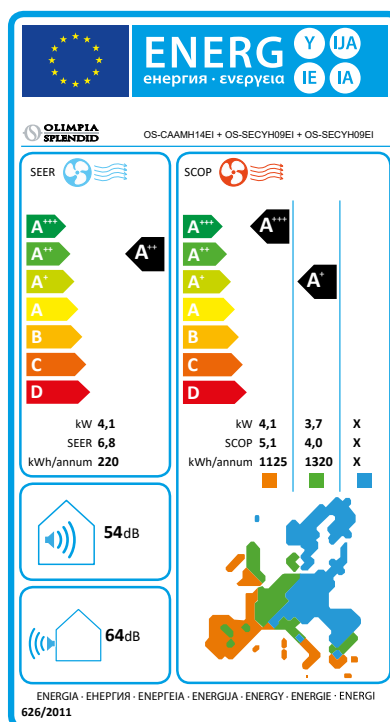
Référence réglementaire climatisation double conduits, simple conduit et fixe Monosplit et Multisplit:
RÈGLEMENT (UE) N. 626/2011

CLIMATISEURS MONOSPLITS



Classe d'efficacité énergétique de **A+++** à **D**

CLIMATISEURS MULTISPLITS



Classe d'efficacité énergétique de **A+++** à **D**

Les caractéristiques techniques et les combinaisons esthétiques des produits sont susceptibles d'être modifiées. Olimpia Splendid se réserve le droit de les modifier à tout moment.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

1) Application et opposabilité des conditions générales de vente

Sauf stipulation contraire expresse et préalable, les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes de produits passées auprès de la société **Olimpia Splendid** (ci-après dénommée

« **Vendeur** ») par ses acheteurs (ci-après dénommés le / les « **Acheteur(s)** »), en vue d'une livraison dans l'Union Européenne et en Suisse et ce, nonobstant toute clause ou condition contraire, contrat de référencement et/ou contrat de groupement et/ou d'enseigne émanant de l'**Acheteur**.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque **Acheteur**, qui est censé en avoir pris connaissance et en avoir accepté toutes les clauses. Dans le cas de groupements coopératifs ou franchisés fédérant des adhérents indépendants affiliés ou, de manière plus générale, en cas de mandat de négociation confié à l'**Acheteur**, les présentes Conditions Générales de Vente seront adressées à la centrale du groupement qui s'engage à les porter à la connaissance de l'ensemble de ses affiliés et/ou mandants auxquels elles seront dès lors opposables.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'**Acheteur** à ces Conditions Générales de Vente qui constituent le socle unique de la négociation commerciale, conformément aux dispositions de l'article L.441-1, III du Code de commerce.

Toute condition contraire et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant de l'**Acheteur**, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables au **Vendeur**, sauf acceptation préalable et écrite de ce dernier. En toute hypothèse, lorsque l'**Acheteur** revend en l'état les produits, toute modification ou complément éventuel aux termes des présentes Conditions Générales de Vente devrait être formalisé dans la convention écrite prévue par l'article L.441-3 du Code de commerce, avec la précision des obligations respectivement souscrites par les parties dans le cadre de cette modification ou de ce complément (cf. article « Convention écrite » infra). En aucun cas, le **Vendeur** ne pourra être soumis à des obligations créant un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties contraire à l'article L. 442-1, I, 2° du Code de commerce. Tout avantage consenti à un partenaire commercial au titre de conditions particulières de vente devra faire l'objet d'une contrepartie « équilibrée » conformément à l'article L.442-1, I, 1° du Code de commerce.

Le fait pour le **Vendeur** de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété par l'**Acheteur** comme valant renonciation par le **Vendeur** à s'en prévaloir ultérieurement.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont modifiables à tout moment, étant entendu que toute éventuelle modification sera notifiée à l'**Acheteur** et qu'elle prendra effet un (1) mois après réception de la notification. Dans cette éventualité, les commandes ou parties de commandes seront exécutées aux nouvelles conditions.

2) Commandes

Les commandes doivent être adressées au **Vendeur** par courrier, courrier électronique, transmission électronique (EDI) ou tout autre moyen choisi par l'**Acheteur** préalablement accepté par le **Vendeur**.

Toute commande ne peut être considérée comme définitive qu'après acceptation du **Vendeur**, cette acceptation résultant de la confirmation écrite de la commande par e-mail.

Si la totalité de la commande ne peut être honorée par suite d'une pénurie partielle ou totale, cela ne saurait justifier une annulation de commande ni donner lieu à des pénalités ou indemnités.

Aucune commande adressée au **Vendeur** ne pourra être modifiée ou annulée sans l'accord préalable et écrit du **Vendeur**.

Le **Vendeur** se réserve le droit d'exiger de l'**Acheteur** le paiement d'un acompte à valoir sur le montant total facturé de la commande. A cette fin, le **Vendeur** adressera à l'**Acheteur** une facture pro-forma précisant le montant de l'acompte. La commande ne sera considérée comme ferme et définitive qu'à l'encaissement par le **Vendeur** du montant de l'acompte.

Le **Vendeur** se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement de l'**Acheteur** à l'une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit. Il en ira notamment ainsi en cas de passation de commandes à l'évidence excessives, compte tenu du volume de commande habituel de l'**Acheteur**. Il s'agit en effet en pareil cas et pour le **Vendeur** d'éviter les fluctuations de production et de garantir la régularité de ses flux logistiques. De même, des commandes répétées, à des dates rapprochées portant sur des produits en rupture de stock seront considérées comme étant des commandes anormales.

Le **Vendeur** se réserve le droit d'apporter toutes modifications aux produits pour se conformer aux exigences légales en vigueur ou améliorer la performance des produits et ce, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande.

3) Livraisons – Réception des produits

Le **Vendeur** s'efforce de respecter les délais de livraison acceptés lors de la confirmation de la commande.

Conformément à l'article 14 ci-après, tout retard de livraison ne pourra donner lieu qu'à la seule indemnisation du préjudice réellement subi et préalablement démontré par l'**Acheteur**, à l'exclusion de toute pénalité forfaitaire et ce, nonobstant l'existence de clauses contraires dans les éventuelles conditions d'achat de l'**Acheteur**.

De plus, les éventuels retards de livraison n'autorisent pas l'**Acheteur** à annuler les commandes en cours, retenir ses paiements ou refuser la livraison et ce, nonobstant toute clause contraire figurant dans les éventuelles conditions générales d'achat de l'**Acheteur**.

Les délais de livraison éventuellement acceptés par le **Vendeur** sont de plein droit suspendus par tout évènement indépendant du contrôle du **Vendeur** et ayant pour conséquence de retarder la livraison, et notamment en cas de force majeure, tel que définie sous l'article « Force majeure » ci-après.

Toute modification de commande intervenant en cours d'exécution, même si elle est acceptée par le **Vendeur**, entraîne une prolongation du délai de livraison prévu selon les modalités communiquées par le **Vendeur** à l'**Acheteur**.

Le **Vendeur** est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle, sans qu'elles ne puissent donner lieu à des pénalités de quelque nature qu'elles soient. Les éventuels reliquats ne seront livrés que sur demande expresse de l'**Acheteur**.

En cas de livraison départ, la livraison et le transfert des risques sont effectués lorsque les produits ont été chargés sur le moyen de transport fourni par l'**Acheteur**, sur les lieux de stockage du **Vendeur**. L'**Acheteur** assure la qualité d'expéditeur et de destinataire des produits, au sens de l'article L.132-8 du Code de Commerce. En conséquence, le **Vendeur** ne sera en aucun cas considéré comme partie au contrat de transport des produits. L'**Acheteur** devra faire son affaire personnelle de tous les recours éventuels contre les transporteurs qu'il mandaterait en cas de manquants, d'avaries, de retards, etc.

En cas de livraison franco, le transfert des risques intervient à la livraison des produits chez l'**Acheteur**, avant le début des opérations de déchargement de celles-ci.

Le déchargement des produits est toujours à la charge de l'**Acheteur**. Il appartient à l'**Acheteur** de procéder à la réception et au déchargement des produits dès son arrivée à destination dans un minimum de délai. La direction des manœuvres nécessaires pour la réception et le déchargement des produits est à la charge et sous la responsabilité de l'**Acheteur**.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

Il appartient à l'**Acheteur** de vérifier si le contrat de transport a été correctement exécuté et, dans la négative, de prendre toutes les mesures appropriées pour conserver le recours contre le transporteur.

S'il manque des colis ou si des colis arrivent endommagés, en cas d'avarie ou pour tout autre motif, l'**Acheteur** doit :

a / Lors de la livraison, mentionner sur le récépissé de transport les réserves les plus détaillées possibles, précisant l'état des produits (en précisant leur référence et les quantités concernées) ou de leur emballage (exemple : mouillé, déchiré, froissé ou manquant).

Demander au chauffeur de contresigner ces réserves.

Les réserves doivent être complètes, motivées et aussi précises que possible, elles seront nulles si elles sont formulées en termes généraux : « sous réserve de déballage », « sous réserve de contrôle », etc...

b / Impérativement dans un délai de trois (3) jours, non compris les jours fériés, suivant la livraison, notifier au transporteur qui a livré, par lettre recommandée avec avis de réception, sa protestation motivée à peine de forclusion comme le prévoit l'article L.133-3 du Code de commerce.

c/ Adresser au **Vendeur** simultanément une photocopie de la lettre recommandée, du bordereau de livraison et du récépissé de transport.

Faute de suivre scrupuleusement cette procédure, le **Vendeur** ne pourra prendre en charge aucune réclamation et l'**Acheteur** sera dans l'obligation de supporter directement la totalité du coût du litige relatif au transport des produits.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur et en cas de livraison départ et franco, les réclamations de l'**Acheteur** portant sur les vices apparents, les produits manquants et plus généralement sur la non-conformité qualitative ou quantitative des produits livrés aux produits commandés, doivent à peine de forclusion être adressées par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux (2) jours ouvrés à compter de la réception des produits, au **Vendeur**.

En cas d'absence de prise de livraison par l'**Acheteur**, non dûment justifiée, ou de retard dans la prise en charge des produits, l'**Acheteur** en supportera tous les risques et devra quoi qu'il en soit régler le prix de la commande. En outre, le **Vendeur** sera en droit de mettre les produits en entrepôt aux frais de l'**Acheteur** et de lui réclamer le remboursement des frais de transport, étant précisé que le **Vendeur** sera en droit de résoudre le contrat de vente et de procéder à la revente des produits et ce, sans préjudice du versement au **Vendeur** de dommages et intérêts pour le préjudice qu'il pourrait subir.

4) Retours

Aucun renvoi de produits n'est accepté sans autorisation préalable et écrite du **Vendeur**.

Tout retour éventuel de produits doit nécessairement faire l'objet d'un accord préalable et écrit du **Vendeur** matérialisé par un document dénommé « Bon de retour ». Tout produit retourné en l'absence d'accord du **Vendeur** restera à la disposition de l'**Acheteur**, sera stocké à ses frais et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir. Le **Vendeur** disposera librement des produits retournés dans le cas où, après information écrite transmise à l'**Acheteur**, les dits produits n'auraient pas été repris par l'**Acheteur** dans un délai de quatorze (14) jours à compter de cette information.

Dans le cas d'un accord, tout retour de produit s'effectue en port payé par l'**Acheteur**, dans son emballage d'origine.

En cas d'un retour de produits accepté par le **Vendeur**, ce dernier procèdera soit au remplacement du produit soit à l'établissement d'un avoir au profit de l'**Acheteur**, soit à la réparation du produit, après que le **Vendeur** ait procédé à une vérification qualitative et quantitative des produits retournés.

L'avoir correspondant sera, le cas échéant, établi au prix net facturé diminué des éventuels frais de remise en état.

5) Tarifs

Les produits seront facturés selon le tarif en vigueur au jour de la commande.

Les prix figurant sur le tarif s'entendent départ dans les magasins du **Vendeur**, hors taxes et contributions environnementales telles que la contribution DEEE. Tous impôts, taxes, droits, contributions environnementales telles que la contribution DEEE ou autres prestations à payer en application de la réglementation en vigueur sont à la charge de l'**Acheteur**.

Les tarifs indiqués s'entendent produits mis à disposition dans le conditionnement standard prévu dans le barème tarifaire ou dans les notices techniques du **Vendeur**. Tout autre emballage fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Pour les commandes inférieures à cinquante (50) euros HT, des frais administratifs seront facturés à hauteur de quinze (15) euros HT.

Il est convenu entre les parties que le **Vendeur** sera en droit de modifier unilatéralement le prix convenu des produits, à charge pour le **Vendeur** de motiver le cas échéant, sur demande de l'**Acheteur**, les conditions de fixation de ce prix. Le tarif du **Vendeur** est donc modifiable à tout moment afin de tenir compte notamment de l'évolution des coûts supportés par le **Vendeur** ou les fournisseurs du **Vendeur**, résultant notamment des fluctuations du commerce extérieur et des devises, de l'altération des charges, ou encore de la hausse exceptionnelle des matières premières ou manufacturées. Le nouveau tarif sera alors communiqué à l'**Acheteur** dans un délai minimum de quinze (15) jours précédant sa mise en application. Tout **Acheteur** qui passe commande après la notification du nouveau tarif est réputé avoir accepté ces derniers qui prévaudront sur toute information éventuellement divergente qui pourrait figurer dans la commande.

6) Conditions de paiement

Les factures sont payables au siège social du **Vendeur** à trente (30) jours fin de mois, sous réserve de couverture de l'assurance crédit, étant précisé que les factures sont émises le jour de l'expédition des produits. Aucun escompte ne sera accordé par le **Vendeur** en cas de paiement anticipé.

La simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer ne constitue pas un paiement au sens du présent article. L'acceptation préalable de traite ou lettre de change ne peut en aucun cas constituer une dérogation au délai de règlement ci-dessus visé. Seul le règlement à l'échéance convenue est libératoire.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce, toute inexécution par l'**Acheteur**, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard entraînera l'exigibilité de plein droit, sans rappel, d'une pénalité d'un montant égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance. De même, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement, prévue aux articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce, sera exigée par le **Vendeur** en sus des pénalités de retard mentionnées ci-dessus. Il est précisé que cette indemnité forfaitaire n'est pas limitative du montant des autres frais qui pourraient être engagés par le **Vendeur** aux fins de recouvrement de ses factures. Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au **Vendeur**.

Tout mois commencé sera intégralement dû. Le **Vendeur** pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix due à l'**Acheteur**.

A défaut de paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues pour l'une quelconque des livraisons, le **Vendeur** se réserve la possibilité de demander l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par l'**Acheteur** à quelque titre que ce soit. Le **Vendeur** pourra également notifier à

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

l'Acheteur, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la suspension de ses livraisons. Ces dispositions cesseront de produire leurs effets lors du paiement intégral des factures impayées, **l'Acheteur** acceptant alors de facto les nouveaux délais de livraison qui lui seront notifiés par le **Vendeur**. En tout état de cause, le **Vendeur** sera en droit de ne plus livrer de nouvelles commandes tant que **l'Acheteur** n'aura pas pleinement réglé les montants dus en principal, frais, intérêts et accessoires. Aucun paiement ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative de **l'Acheteur**, notamment en cas d'allégation par **l'Acheteur** d'un retard de livraison ou de non-conformité du produit livré, l'accord préalable et écrit du **Vendeur** étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de **l'Acheteur**. Toute compensation non autorisée par le **Vendeur** sera assimilée à un défaut de paiement autorisant dès lors le **Vendeur** à refuser toute nouvelle commande et à suspendre immédiatement les livraisons en cours après en avoir informé **l'Acheteur**.

En cas d'insolvabilité notoire, de paiement au-delà de la date d'échéance, de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, le **Vendeur** pourra, sous réserve des dispositions impératives de l'article L.622-13 du Code de commerce, résilier de plein droit la convention écrite ou le contrat en totalité sur simple avis donné à **l'Acheteur** par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans autre formalité et sans préjudice de l'exercice de tous ses autres droits. De plus, conformément aux dispositions visées sous l'article L.622-7 du Code de commerce, de convention expresse, en cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de mise en redressement ou mise en liquidation judiciaire de **l'Acheteur**, le montant non encore payé des factures qu'il aurait pu émettre au titre des prestations effectuées au profit du **Vendeur** et celui des réductions de prix éventuellement dues, se compensera avec les sommes qu'il resterait devoir au **Vendeur**, celles-ci devenant immédiatement exigibles.

Toute détérioration du crédit de **l'Acheteur** pourra, à tout moment, justifier, en fonction des risques encourus, la fixation d'un plafond en découvert éventuellement autorisé de **l'Acheteur**, l'exigence de certains délais de paiement, d'un règlement comptant des commandes en cours et à venir et de certaines garanties.

Ce sera notamment le cas si une cession, location gérance, mise en nantissement ou un apport de son fonds de commerce ou de certains de ses éléments, ou encore un changement de contrôle ou de structure de sa société ou dans la personne de son dirigeant, est susceptible de produire un effet défavorable sur le crédit de **l'Acheteur**.

7) Convention écrite – Conditions particulières de vente – Coopération commerciale et autres services – Obligations destinées à favoriser la relation commerciale

7.1. – Contenu de la convention écrite

Lorsque **l'Acheteur** revend les produits en l'état, conformément aux dispositions de l'article L.441-3 du Code de commerce, une convention établie entre le **Vendeur** et **l'Acheteur** interviendra au plus tard le 1er mars de l'année n et définira l'ensemble des obligations auxquelles se sont engagées les parties en vue de fixer le prix convenu ; dans ce cadre, la convention écrite précisera :

1) les conditions de l'opération de vente des produits dont les présentes Conditions Générales de Vente (intégrant notamment les conditions tarifaires communiquées par le **Vendeur** préalablement à la négociation commerciale) qui devront être annexées à la convention écrite et les conditions particulières de vente éventuellement accordées à **l'Acheteur**, sous forme de remises ou de ristournes dérogeant aux présentes Conditions Générales de Vente, pour autant que ces conditions particulières soient pleinement justifiées au vu des obligations souscrites par **l'Acheteur** et dont la réalité, à tout le moins potentielle à la date de signature de la convention écrite, devra être préalablement démontrée par ledit **Acheteur**. La convention écrite précisera également, le cas échéant, les types de situations dans lesquelles et les modalités selon lesquelles des conditions dérogatoires de l'opération de vente sont susceptibles de s'appliquer permettant ainsi de déroger au prix convenu tel que ressortant de l'application de la convention écrite conclue entre le **Vendeur** et **l'Acheteur**.

2) les prestations de services de coopération commerciale propres à favoriser la commercialisation des produits, en définissant les services devant être rendus, les produits concernés, les dates desdits services, leur durée, la rémunération de ces services ainsi que la rémunération globale afférente à l'ensemble de ces services, sauf à ce que la convention écrite établie sous la forme d'un contrat cadre puisse en partie renvoyer à des contrats d'application, mais sans que pour autant ces derniers ne puissent se substituer au contrat cadre qui devra être établi préalablement à l'exécution de tout service.

3) les obligations destinées à favoriser la relation commerciale entre le **Vendeur** et **l'Acheteur** ne relevant pas de la coopération commerciale, en précisant pour chacune d'entre elles l'objet, la date prévue de réalisation du service et ses modalités d'exécution, ainsi que la rémunération ou la réduction de prix afférente à ces obligations.

Toute modification de la convention écrite devra faire l'objet d'un avenant qui mentionnera l'élément nouveau la justifiant.

A cet égard, tout échange d'écrits y compris électroniques matérialisant un accord entre les parties sera considéré comme constitutif d'avenant modifiant les stipulations de la convention écrite.

7.2. – Modalités de calcul et de paiement des avantages financiers

Aucun paiement de ristourne ou de services propres à favoriser la commercialisation des produits ou d'autres services ne saurait intervenir avant le retour de l'un des deux exemplaires originaux de la convention écrite, dûment signée, paraphée et datée de **l'Acheteur**, au plus tard le 1er mars. Conformément à l'article L.441-9 du Code de commerce, les factures de prestations de services établies par **l'Acheteur** devront comporter le nom et l'adresse des parties ainsi que leur adresse de facturation si elle est différente, la date d'édition de la facture, les dates de début et fin de la prestation de services, sa description précise avec notamment les produits et marques concernés, ainsi que le prix hors TVA. Elles comporteront en outre la forme de la société prestataire du ou des services en cause, son capital social, son numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, son siège social et les numéros de factures. Ces prestations de services sont soumises au taux de TVA en vigueur. Ces factures devront être en tous points conformes aux dispositions de l'article 289 du Code général des impôts et de l'article 242 nonies A de l'annexe II du Code général des impôts.

Les factures de services propres à favoriser la commercialisation et/ou d'autres services seront payées après constatation de la réalisation de la prestation. Ces factures, comme les ristournes, ne seront pas compensables avec les factures de vente des produits et ne pourront pas être déduites du règlement de ces dernières, toute déduction étant assimilée à un défaut de paiement par **l'Acheteur** et justifiera un refus de vente.

Lorsque le montant d'un avantage financier (rémunération de prestation de services ou ristourne) est déterminé par application d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires, celui-ci s'entend net de tous droits, contributions et taxes, notamment hors contribution DEEE, ainsi que de toutes autres contributions et cotisations environnementales. La base ristournable sera constituée du chiffre effectivement encaissé (déduction faite de toutes remises sur factures et avoirs) et diminué de toutes sommes retenues par **l'Acheteur** à quelque titre que ce soit.

Dans l'hypothèse où le paiement des ristournes et/ou des services propres à favoriser la commercialisation des produits et/ou d'autres services s'effectuerait par la voie d'acomptes, le chiffre d'affaires retenu comme base de calcul sera à convenir entre le **Vendeur** et **l'Acheteur**. Toutefois, dans l'hypothèse où

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

les acomptes versés s'avèreraient surévalués au cours de l'année n, le **Vendeur** pourra demander à tout moment à l'**Acheteur** de diminuer le montant des acomptes. Le **Vendeur** et l'**Acheteur** se réuniront alors pour convenir d'une nouvelle modalité de détermination des acomptes.

En cas de retard de paiement des factures de services de coopération commerciale et/ou d'autres services, le taux d'intérêt des pénalités de retard exigibles par l'**Acheteur** le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sera de trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Aucune pénalité pour retard de paiement d'acomptes ne sera acceptée par le **Vendeur**.

8) Opérations promotionnelles pour les consommateurs – Nouveaux instruments promotionnels - Opérations sous mandat

Lorsque l'**Acheteur** revend les produits en l'état à des consommateurs et dans l'hypothèse où le **Vendeur** et l'**Acheteur** viendraient à mettre en place une ou plusieurs opérations de promotion des ventes des produits (« NIP ») destinées aux consommateurs, celles-ci devront être fixées dans le cadre d'un contrat de mandat tel que le connaît et le définit le Code civil (article 1984 et suivants du Code civil).

Ces opérations de promotions des ventes des produits ne seront susceptibles d'être acceptées par le **Vendeur**

qu'à la condition de respecter les impératifs suivants :

- la nature exacte de l'opération, la date de la réalisation et la durée, les points de vente concernés par l'opération, les modalités de mise en œuvre de ces avantages promotionnels, la nature des produits concernés ainsi que le montant de l'avantage unitaire devront avoir été définis d'un commun accord, par le moyen d'un contrat écrit établi préalablement à la réalisation de la ou des opérations en cause ;
- conformément aux dispositions de l'article 1993 du Code civil, il appartiendra à l'**Acheteur** de rendre compte au **Vendeur** de la bonne exécution des opérations en cause : la reddition de compte de l'**Acheteur** devra être accompagnée des justificatifs de vente des produits et de versement des réductions de prix en cause et/ou des lots virtuels et/ou des produits gratuits ou, de manière générale, de tout justificatif garantissant la bonne fin de l'opération concernée. Aucun règlement ne pourra intervenir préalablement à cette reddition de comptes ;
- l'initiative des opérations promotionnelles sous mandat reste du seul ressort du **Vendeur**, qui demeure seul juge de l'opportunité commerciale, au cas par cas, de semblables opérations : en conséquence, l'**Acheteur** ne pourra en aucun cas prétendre à l'octroi par le **Vendeur** d'une enveloppe budgétaire affectée aux opérations sous mandat, non plus qu'au solde de cette éventuelle enveloppe, qui ne constituerait donc en aucun cas un droit acquis pour l'**Acheteur**.

Dans le cadre d'une opération promotionnelle, le **Vendeur** se réserve la possibilité de définir un plan d'approvisionnement avec chacun de ses Acheteurs ; aucune commande spéculative ne sera acceptée.

9) Clause de réserve de propriété

Les produits vendus demeurent la propriété du **Vendeur** jusqu'au paiement intégral des factures, conformément aux articles 2367 à 2372 du Code civil. A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la remise d'une traite, d'un chèque bancaire ou postal ou de tout titre créant une obligation de payer.

Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix convenu par le **Vendeur**.

Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par l'**Acheteur**, la créance du **Vendeur** sera automatiquement transportée sur la créance du prix des produits ainsi vendus par l'**Acheteur**.

L'**Acheteur** cède dès à présent au **Vendeur** toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété.

En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'**Acheteur**, les produits pourront être revendiqués, conformément aux dispositions légales et /ou réglementaires en vigueur.

En cas de non-paiement partiel ou total, les produits en stock seront réputés correspondre aux créances impayées. Conformément aux articles L.624-9 et L.624-16 du Code de commerce, nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable à l'**Acheteur**.

Le **Vendeur** est d'ores et déjà autorisé par l'**Acheteur** qui l'accepte, à faire dresser un inventaire et/ou mettre sous séquestre les produits impayés détenus par lui. Tous acomptes antérieurement payés resteront acquis, dans leur totalité, au **Vendeur** à titre de clause pénale.

L'**Acheteur** sera ainsi tenu pour seul responsable de tous les risques de détérioration, de perte, de destruction partielle ou totale, quelle que soit la cause du dommage, même s'il s'agit d'un cas de force majeure. L'**Acheteur** devra en conséquence assurer les produits sous réserve de propriété, stipuler dans la police d'assurance que toute indemnité sera payée directement au **Vendeur** et fournir au **Vendeur**, à sa première demande, toute justification de l'assurance ainsi souscrite.

L'**Acheteur** s'oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les produits sous clause de réserve de propriété appartiennent au **Vendeur**, et à informer le **Vendeur** immédiatement de toute saisie ou opération similaire.

10) Garanties légales – Responsabilité – Pièces détachées

Les produits commercialisés par le **Vendeur** sont conformes aux spécifications requises et à la législation et/ou réglementation et/ou normes en vigueur en France et dans l'Union Européenne et sont garantis contre tous vices de fabrication.

Pour être recevable, toute réclamation relative aux défauts apparents doit être introduite dans les deux (2) jours ouvrés de la réception des produits sous forme de notification écrite adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, conformément à l'article 3 des présentes Conditions Générales de Vente. S'agissant d'un vice caché, l'**Acheteur** devra en informer le **Vendeur** par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quarante-huit (48) heures suivant la découverte du vice caché. Il appartiendra à l'**Acheteur** de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou non-conformités constatés. L'introduction d'une réclamation, quelle qu'en soit la cause, et même si elle est faite dans le délai prescrit ne peut permettre à l'**Acheteur** de retarder le paiement d'une somme arrivée à échéance normale.

Si les vices ou non-conformités sont avérés, l'**Acheteur** pourra obtenir la réparation, le remplacement ou le remboursement des produits au choix du **Vendeur**, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts et ce, nonobstant toute clause contraire figurant dans les éventuelles conditions générales d'achat de l'**Acheteur**. En particulier, le **Vendeur** n'aura à réparer aucun dommage indirect ou immatériel, coûts et pertes de quelque sorte que ce soit tels que pertes de profit, perte de revenu, perte de clientèle, etc. En tout état de cause, la responsabilité du **Vendeur** ne saurait être engagée au cas où les produits vendus seraient déchargés ou entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature.

La responsabilité du **Vendeur** ne saurait également être engagée en cas de stockage des produits d'une durée excessive compte tenu de l'évolution régulière des normes, dispositions légales et/ou réglementaires applicables aux produits.

Les pièces de rechange sont disponibles pendant une période cinq (5) années à compter de la livraison du produit.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

11) Garantie commerciale

Le **Vendeur** offre à l'**Acheteur** une garantie commerciale dans les conditions suivantes :

Conditions de la garantie : La garantie ne s'applique que pour les produits et accessoires vendus en France Métropolitaine, Corse comprise dont le prix a été intégralement payé auprès du **Vendeur**. Elle porte sur le bon fonctionnement des seuls produits facturés par le **Vendeur** et ne peut être étendue à l'ensemble des installations sur lesquelles ils sont installés/montés.

Par ailleurs, les produits doivent être installés par un professionnel qualifié selon les règles de l'art et les normes en vigueur en tenant compte des recommandations figurant sur les manuels d'installation, et être utilisés dans des conditions normales d'exploitation. De plus, un entretien annuel doit être réalisé par une entreprise qualifiée et ce dès la première année d'installation. De plus, la mise en service des produits Chauffage, Climatisation et ENR (pompes à chaleur air/eau) doit être effectuée par du personnel qualifié, certifié par une attestation de capacité décernée par un organisme habilité. La garantie s'applique à compter de la date d'édition de la facture pour la durée définie ci-dessous et uniquement pour l'**Acheteur** mentionné sur la facture. Contenu de la garantie : La garantie est strictement limitée à la fourniture des pièces reconnues défectueuses par le **Vendeur**.

Elle exclut la prise en charge des frais de déplacement, de main d'œuvre et de transport qui restent à la charge de l'**Acheteur**.

Durée de la garantie :

Les pièces de tous les produits finis sont garanties deux (2) ans.

Les pièces des autres produits (accessoires) sont garanties un (1) an.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent en aucun cas prolonger la durée de garantie des produits.

Mise en œuvre de la garantie :

Les pièces défectueuses devront être retournées dans un délai maximum de trois (3) semaines à compter de la réception de la pièce, aux frais de l'**Acheteur**, accompagnées du « Bon de retour », dûment complété par l'**Acheteur**. La pièce demandée en échange fera l'objet d'une nouvelle commande.

Toute demande d'application de la garantie doit impérativement mentionner le numéro de série du produit et être accompagnée de la facture d'achat.

Pour les produits ENR/Pompes à chaleur, la fiche de mise en service doit également être retournée dans un délai de trois (3) semaines suivant la réception des produits par l'**Acheteur** et devra ensuite être validée par les services techniques du **Vendeur**. En cas de nécessité d'intervention, celle-ci sera effectuée par une station technique agréé par le **Vendeur**.

Si l'**Acheteur** contacte directement une station technique agréé, la facturation émise par celle-ci sera entièrement à sa charge.

12) Assistance technique

Le **Vendeur** dispose d'un service après vente, disponible sur demande écrite. Les interventions effectuées à ce titre font l'objet de factures distinctes.

13) Propriété intellectuelle

Le **Vendeur** est titulaire ou licencié de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle couvrant les produits vendus à l'**Acheteur** sous la marque « **Olimpia Splendid** » et / ou toute autre marque utilisée par le **Vendeur**. Les produits livrés par le **Vendeur** sous ces marques ne pourront être revendus que dans leur présentation d'origine et dans des conditions conformes à leur image de marque.

L'**Acheteur** s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle du **Vendeur**, dont il déclare avoir parfaite connaissance, en ce qui concerne notamment les marques, dessins, brevets et modèles. L'**Acheteur** ne pourra utiliser l'une des marques ou l'un des noms commerciaux du **Vendeur** qu'avec l'autorisation expresse et préalable de ce dernier. L'**Acheteur** informera le **Vendeur**, par e-mail dès qu'il en aura connaissance, de toute action judiciaire intentée contre lui en matière de propriété intellectuelle concernant les produits du **Vendeur** et ne prendra aucune mesure sans en avoir au préalable référé au **Vendeur**. Le **Vendeur** sera seul en droit de diriger la procédure et de décider de toutes actions à initier ou à mettre en œuvre. Si l'**Acheteur** engage de quelconques frais concernant tous types de procédures pour lesquelles le **Vendeur** pourrait être concerné et sur la base desquelles l'**Acheteur** pourrait se croire fondé à réclamer des dommages et intérêts, et sans s'être mis d'accord avec le **Vendeur** préalablement, l'**Acheteur** supportera lesdits frais sans pouvoir réclamer aucun remboursement des sommes engagées.

L'**Acheteur** qui aurait connaissance d'une contrefaçon d'un droit quelconque de propriété intellectuelle et à ce titre des marques détenues par le **Vendeur** devra l'en informer immédiatement par e-mail.

14) Exclusion de toutes pénalités

Les pénalités étant destinées à réparer un préjudice résultant d'un manquement contractuel, le **Vendeur** refuse l'application systématique et forfaitaire de pénalités prédéterminées par l'**Acheteur** qui, par nature, ne sont pas proportionnelles au préjudice éventuellement subi par ce dernier et ce, nonobstant toutes clauses ou dispositions contraires pouvant figurer dans des conditions d'achat, contrats de référencement, plan d'affaires annuel, conditions logistiques, accords particuliers, etc. de l'**Acheteur**. Par conséquent et conformément à l'article L.442-1, I, 3° du Code de commerce, aucune pénalité ne pourra être facturée ou déduite du règlement des produits par l'**Acheteur** sans que le **Vendeur** n'ait pu contrôler la réalité du manquement et du préjudice invoqués par l'**Acheteur**, et n'ait donné son accord préalable et écrit.

Le **Vendeur** se tient à la disposition de l'**Acheteur** pour envisager la réparation et, à cet égard, estimer tout préjudice éventuel dont l'**Acheteur** apporterait la preuve conformément aux principes édictés dans la recommandation n°19-1 de la CEPC précitée. A cette fin, l'**Acheteur** devra fournir au **Vendeur** tous documents permettant l'analyse contradictoire du manquement invoqué et attestant du préjudice réellement subi, et le **Vendeur** disposera d'un délai de trente (30) jours pour analyser les documents adressés et informer l'**Acheteur** de son accord ou désaccord sur le manquement invoqué et le montant de l'indemnité réclamée. Conformément à l'article 1.3 de la recommandation n°19-1 de la CEPC précitée ainsi qu'à l'article 3.1 de la recommandation n°20-1 de la CEPC portant sur les effets de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, le **Vendeur** ne sera tenue d'aucune pénalité en cas de force majeure mais également de circonstances externes qui, bien que ne remplissant pas les conditions de la force majeure, perturberaient les livraisons qu'elle doit honorer à l'égard de l'**Acheteur**. Sans que cette liste ne soit limitative, les cas de force majeure et les circonstances externes au **Vendeur** susceptibles de perturber les livraisons sont notamment :

- défaillance d'un ou plusieurs fournisseurs de matières premières, d'emballages ou de tout autre élément nécessaire à la fabrication ou au conditionnement des produits pour quelque cause que ce soit ;
- les blocages de sites industriels ou d'entrepôts de stockage ou des axes de transport ;
- une pénurie avérée de matière première avec délai de prévenance ;
- un aléa climatique d'une ampleur exceptionnelle ;
- une crise sanitaire liée au développement et à la propagation d'une maladie contagieuse quelle qu'elle soit et ses conséquences directes et indirectes, notamment les mesures prises pour limiter la propagation de la maladie.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

Dans le cas où les autorités compétentes déclareraient un état d'urgence sur le territoire national conformément aux dispositions légales en vigueur, notamment un état d'urgence sanitaire par application des dispositions de l'article L.3131-12 du Code de la santé publique, le **Vendeur** ne sera tenu à l'égard de l'**Acheteur** d'aucune pénalité au cours de cette période mais également pendant un délai de trois (3) mois à compter de la fin dudit état d'urgence, afin de lui permettre de revenir à une situation normale d'approvisionnement.

Tout débit d'office sous quelque forme que ce soit de la part de l'**Acheteur** en violation des présentes dispositions sera assimilé à un incident de paiement autorisant le **Vendeur** à refuser toute nouvelle commande, stopper les livraisons correspondant à des commandes en cours et suspendre le paiement des ristournes et autres avantages financiers. Le **Vendeur** se réserve, en outre, le droit de déduire des ristournes ou des rémunérations de services dues, tout montant que l'acheteur aurait déduit d'office.

15) Contestations commerciales

Toute contestation de la part de l'**Acheteur** relative à l'ensemble de la relation commerciale avec le **Vendeur** et notamment au titre du paiement d'avantages financiers, de quelque nature qu'ils soient, concernant l'année n, devra être formulée au plus tard à l'expiration de l'année civile n+1. A défaut, et par dérogation expresse aux dispositions visées sous l'article L.110-4 du Code de commerce, aucune réclamation ou contestation ne pourra plus être présentée et sera considérée, dès lors, comme étant prescrite et dès lors strictement irrecevable.

16) Force majeure - Imprévision

16.1. - Force majeure

Les obligations du **Vendeur** seront suspendues de plein droit et sans formalité et sa responsabilité dérogée en cas de survenance d'un cas de force majeure entendu comme tout événement échappant à son contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de la conclusion de la convention écrite prévue par l'article L.441-3 du Code de commerce et/ou lors de la passation des commandes et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et ce, conformément à l'article 1218 du Code civil.

Il est précisé que seront notamment considérés comme un cas de force majeure et ce, sans que le **Vendeur** n'ait à établir qu'ils présentent les caractéristiques définies à l'article 1218 du Code civil, les événements suivants :

- Guerre (déclarée ou non déclarée), guerre civile, émeute et révolution, émeutes, acte de piraterie ;
- Sabotage, réquisition, confiscation, nationalisation, embargo et expropriation ;
- Cataclysme naturel tel que violente tempête, cyclone, tremblement de terre, raz de marée, inondation, destruction par la foudre ;
- Epidémie ou pandémie, c'est-à-dire le développement et la propagation d'une maladie contagieuse sur le territoire national ou à l'international telle que notamment l'ensemble des virus appartenant à la famille des coronavirus (SARS-CoV, SARS-CoV-2 dit aussi « Covid- 19 », etc.) ;
- Mesures prises par les autorités compétentes destinées à limiter la propagation d'une épidémie ou d'une pandémie dans le cadre d'une déclaration d'état d'urgence sanitaire en cas de catastrophe sanitaire mettant en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population par application des articles L. 3131-12 et suivants du Code de la santé publique, dans le cadre d'une menace sanitaire grave (articles L. 3131-1 et suivants du Code de la santé publique) ou en- dehors de toute déclaration d'état d'urgence sanitaire, telles que notamment des mesures d'interdiction et/ou de restriction des déplacements à l'égard des personnes et des véhicules, de confinement des villes ou de certaines d'entre elles, de fermetures provisoires d'une ou plusieurs catégories d'établissement recevant du public (entreprises, commerces, etc.), de réglementation des conditions d'accès et de présence d'une ou plusieurs catégories d'établissement recevant du public, etc.
- Accident, notamment d'outillage, bris de machine, explosion, incendie, destruction de machines, d'usines et d'installations quelles qu'elles soient ;
- Interruption ou retard dans les transports, défaillance d'un transporteur quel qu'il soit, impossibilité d'être approvisionné pour quelque raison que ce soit ;
- Pénurie des matières premières, d'emballages ou de tout autre élément nécessaire à la production ou au conditionnement des Produits, défaut de qualité ou mauvaise qualité des matières premières ;
- Défaillance d'un tiers ;
- Boycott, grève et lock out sous quelque forme que ce soit, grève du zèle, occupation d'usines et de locaux, arrêt de travail se produisant dans les entreprises du **Vendeur** ;
- Acte de l'autorité, qu'il soit licite ou illicite, arbitraire ou non.

En cas de survenance d'un cas de force majeure au sens du présent article, le **Vendeur** en informera l'**Acheteur** dans les meilleurs délais par courriel confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception. Les obligations du **Vendeur** seront alors suspendues de plein droit pendant le temps où il se trouvera dans l'impossibilité de les exécuter en raison du cas de force majeure invoqué.

Dans l'hypothèse où le cas de force majeure se poursuivrait au-delà d'un délai d'un (1) mois après la notification par le **Vendeur** à l'**Acheteur** du cas de force majeure dans les conditions mentionnées ci-avant, l'**Acheteur** ou le **Vendeur** pourra annuler la ou les commandes concernées.

16.2. - Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion de la convention écrite ou du contrat de vente qui rend l'exécution de celle-ci excessivement onéreuse pour le **Vendeur** ou l'**Acheteur**, l'une ou l'autre partie pourra demander une renégociation de la convention écrite par envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception. Devront être joints à la demande de renégociation les éléments justificatifs de cette demande. Les parties devront alors renégocier les termes de la convention écrite et, en premier lieu, le prix convenu, dans un délai d'un (1) mois maximum à compter de la réception du courrier recommandé. Cette renégociation devra être effectuée de bonne foi et dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale et du secret des affaires.

A défaut d'accord dans le délai d'un (1) mois susvisé, les relations entre les parties se poursuivront dans les conditions fixées par la convention écrite ou du contrat de vente sauf si l'une des parties souhaite y mettre un terme, totalement ou partiellement, sous réserve du respect d'un préavis suffisant au regard des caractéristiques de la relation commerciale à laquelle il est mis fin.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANNEE 2023

17) Confidentialité

Le **Vendeur** et l'**Acheteur** reconnaissent qu'ils pourront, dans le cadre de l'exécution de leurs relations commerciales, se voir confier des informations confidentielles de nature technique, commerciale, marketing, financière ou relatives à des éléments auxquels des droits de propriété intellectuelle sont attachés. Cette liste n'est toutefois pas limitative. Ces informations ne devront pas, d'une quelconque façon, être divulguées à des tiers. Ils garantissent la confidentialité des informations, de quelque nature qu'elles soient, écrites ou orales, dont ils auront connaissance dans le cadre de l'exécution de leurs relations commerciales et s'interdisent de les communiquer aux personnes autres que celles qui ont qualité pour en connaître au titre de celles-ci, sous peine de devoir en réparer le préjudice subi.

18) Données personnelles

Le **Vendeur** et l'**Acheteur** s'engagent, dans le cadre de la collecte et du traitement de données personnelles, à respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés notamment modifiée par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 ainsi que celle du règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 « relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ».

Le **Vendeur**, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion de ses relations avec ses clients, dont l'**Acheteur** ainsi que, pour l'exécution du contrat de vente conclu avec ces derniers, la base légale du traitement étant l'exécution de la relation contractuelle ou précontractuelle existante entre le **Vendeur** et l'**Acheteur** et, le cas échéant, le respect d'une obligation légale. Un traitement de données personnelles peut également être mis en œuvre à des fins statistiques et à des fins de prospection sur la base légale de l'intérêt légitime du **Vendeur**.

Les informations collectées (par exemple les noms, prénoms, adresses mail et numéros de téléphone des salariés et collaborateurs de l'**Acheteur**) sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services concernés du **Vendeur** et, le cas échéant, à ses prestataires et/ou à ses sous-traitants. Elles sont conservées pendant toute la durée des relations commerciales puis pendant cinq (5) ans à compter de la fin de celles-ci.

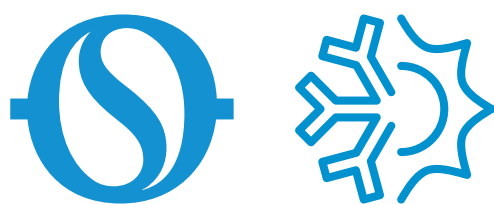
Les salariés et collaborateurs de l'**Acheteur** disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles, d'un droit de retrait de leur consentement, d'un droit de limitation du traitement, d'un droit d'opposition pour motifs légitimes au traitement des données, d'un droit de portabilité des données, d'un droit d'édiction de directives anticipées post-mortem, en adressant au **Vendeur** un courrier électronique à l'adresse comptabilite@olimpiasplendid.fr ou un courrier postal à l'adresse Olimpia Splendid, 49 bis avenue de l'Europe, Parc de la Malnove - 77184 ÉMERAINVILLE PARIS (F), accompagné d'une copie de leur pièce d'identité. Ils disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'**Acheteur** s'engage à informer ses salariés et collaborateurs dont les données personnelles sont susceptibles d'être transmises au **Vendeur** de la teneur du présent article afin qu'ils puissent exercer leurs droits.

19) Attribution de juridiction

L'ensemble des relations contractuelles entre le **Vendeur** et l'**Acheteur** issu de l'application des présentes Conditions Générales de Vente, et les éventuels accords particuliers qui pourraient être conclus, et tous les litiges en découlant, quelle qu'en soit la nature, seront soumis à tous égards au droit français. Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation des relations commerciales entre le **Vendeur** et l'**Acheteur**.

Tout litige ayant son origine dans l'exécution des relations contractuelles établies entre le **Vendeur** et l'**Acheteur**, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, sera soumis à la juridiction du Tribunal de commerce de Meaux, nonobstant toute demande incidente ou tout appel en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, sauf application des dispositions de l'article D.442-3 du Code de commerce. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé. Le **Vendeur** disposera néanmoins de la faculté de saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social de l'**Acheteur** ou celle du lieu de situation des produits livrés. Les effets de commerce ou acceptation de règlement ne feront ni novation, ni dérogation à la présente clause.



Olimpia Splendid S.p.A.

Italy, Cellatica (BS) | Headquarter

Italy, Gualtieri (RE) | Logistic Hub

France, Paris | Sales Subsidiary

Spain, Madrid | Sales Subsidiary

Germany, Hannover | Sales Subsidiary

USA, New York | Sales Subsidiary

Brazil, Itajaí | Sales Subsidiary

Australia, Melbourne | Sales Subsidiary

China, Shanghai | Trading Subsidiary



Téléchargez ces fiches produits, manuels techniques et d'installation et autres documents relatifs aux références du catalogue dans la nouvelle zone de téléchargement du site **Olimpiasplendid.fr**.

